L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

No. 5, RUE DE CHARTRES.

CONDITIONS:

ABONNEMENT.

Douze piastres par an, pour a feuille, payables d'avance pour l'année; dix piastres pour la feuille destinée pour la campagne et publiée trois fois par semaine, payables d'avance pour l'année, lorsque l'abonné ne voudra pas se procurer à un domicile à la Nouvelle-Orléans. Aucun abonnement ne sera discontinué avant que les comptes arriérés ne soient payés. Les abonnés qui voudront cesser leur abonnement devront en donner avis par écrit, une semaine avant que le terme de leur abonnement ne soit arrivé.

ANNONCES. Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme pour une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces.—Les avocats et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurance et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, bâtimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et à trois par semaine.

Les ANNONCES des mariages et des décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bienfaisance &c. &c. devront être payés au taux des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne devront paraître que par intervalle paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double des prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES qui sortiront de la sphère ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, esclaves marrons, animaux égarés ou perdus &c. &c. lesquelles seront portées en compte séparé et aux prix ci-dessus énoncés.

Les ANNONCES qui ne noteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois, et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de la Cité sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y a un répondant.

Les THÉATRES et autres endroits ouverts pour la récréation du public, faisant insérer chaque jour des avis ou annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

Les Annonces de candidature à un emploi public et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double des prix ordinaires.

POELES! POELES!—S. Locke & Co., No. 8, Front Levée, viennent de recevoir par le navire [illegible] de l'Ouest, un assortiment complet de poëles à charbon de [illegible] de Spoor, patentés de toutes grandeurs; poëles de Radiateurs, à charbon, de Philadelphie; poëles, fourneaux, [illegible] et trois bouilloires pour de campagne; poëles à navires et à steamboats avec des tuyaux de poëles, qu'on posera sur demande.
24 dec—

MARRONNAGES.

ARRETEZ LE [illegible]—100 DOLLARS [illegible]. Le nègre MANUEL, s'est absenté de la demeure du soussigné [illegible] Bayou, portant le [illegible] 2 ou 3 courant. Il est âgé d'environ 25 ans, moyenne grandeur, parlant anglais et français, [illegible] une cicatrice [illegible] jambes. Il a enlevé [illegible] environ 250 principalement en billets, [illegible] une montre en or de la valeur d'environ $17, ainsi qu'un surtout de drap noir et 3 paires de pantalons de drap. Si on le prend [illegible] la personne. Il fut vendu il y a environ deux ans par le colonel Achille Murat sur la plantation duquel il a travaillé, et est très bien connu dans le voisinage.

La récompense ci-dessus sera donnée à [illegible] de la montre.
9 avril—3 FRED. PURSE.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE.

Seront données à la personne qui logera en prison la négresse MARY ANN, âgée d'environ 28 ou 30 ans, petite taille et porte généralement un mouchoir autour des oreilles. Comme elle a un mari qui navigue à bord des bateaux [illegible] cuisinier, on suppose qu'elle tâchera de s'embarquer avec lui. Les capitaines de bateaux à vapeur et autres, sont notifiés de ne point l'embarquer, sous les pénalités de la loi.
9 a— R. C. WILKINSON, 81, Canal.

$50 DE RECOMPENSE.

PARTIS marrons le 31 mars au soir de l'habitation de Mme Vve Ciprien Ricard à IBERVILLE, trois [illegible] nommés ADONIS, KIDER et JERRY.

ADONIS est Africain, âgé d'environ 50 ans, [illegible] parlant français et anglais, taille 5 pieds 2 pouces.

KIDER est Américain, âgé d'environ 30 ans, [illegible] taille 5 pieds 6 à 7 pouces [illegible].

JERRY est aussi Américain [illegible] d'environ 23 ans, taille 5 pieds 6 à 7 pouces, teint rouge, regard en dessous, plus gros que les deux autres.

La récompense ci-dessus sera allouée à quiconque [illegible] des dits nègres, ou les logera dans une des prisons de cette ville [illegible].
JONAU, MEYOYER & Co.
6 avril—8 No. 125, rue du Canal.

$50 DE RECOMPENSE—Partie marronne depuis le [illegible] courant, la négresse PAULINE, âgée d'environ 35 ans, [illegible] d'une taille [illegible] bien connue [illegible] M. Marot. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque l'arrêtera ou la ramènera à
J. ALBERE,
1er avril—5 No. 26, rue St-Louis.

$50 DE RECOMPENSE seront données pour l'arrestation du nègre GEORGE, âgé d'environ 19 ans, [illegible] noir, portant généralement un chapeau de [illegible] bas fond et un gilet de drap bleu [illegible]. George est très intelligent lorsqu'on lui parle [illegible] sa physionomie [illegible] cette ville. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui [illegible].
WILLIAM BARNES, Encoignure Gravier et Carondelet.

$25 DE RECOMPENSE—Parti marron de la paroisse Assomption (Lafourche) depuis [illegible] le nègre américain nommé COFFEE, âgé d'environ 30 ans [illegible] taille d'environ 5 pieds [illegible]. Les capitaines de navires et de bateaux à vapeur sont prévenus de ne pas le recevoir à leur bord sous peine d'être poursuivis selon la loi. La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque le logera dans une des geôles de cet état.
10 [illegible] DESIRE PRACHE[illegible]

$25 DE RECOMPENSE—Seront données à quiconque logera dans une des geôles de cette paroisse, le nègre créole LOUIS, âgé d'environ 40 ans, taille moyenne, parlant l'Anglais et le Français. Il était autrefois employé à la ville et depuis deux ans [illegible].
14 m 3 p 15 j AUG. MONTREUIL.

AUX EMIGRES DU MEXIQUE—Le soussigné a l'honneur d'offrir aux français malheureux par les circonstances désastreuses de la guerre, et qui se trouvent réfugiés dans cette ville, ses services comme médecin, il leur fournira les médicaments nécessaires pendant la durée de leur maladie.

Il invite les médecins qui seraient appelés près de ces infortunés compatriotes, à ordonner les médicaments qu'ils jugeront convenables, à la pharmacie de M. Serres, encoignure des rues Royale et Quartier.
M. DUPIERRIS, docteur,
28 jan rue Ste Anne, no. 51.

EAUX MINERALES ARTIFICIELLES—Pour BOISSON, établissement de Vr. RULIE, [illegible] Dauphine et Hôpital à la Nouvelle Orléans, [illegible] l'eau simple [illegible] gazeuse [illegible] l'eau magnésienne saturée, les eaux de Seltz, celle de Vichy, de Spa, de Wals, de Clermont-Ferrand, de Sedlitz, de Barèges, de Saratoga et Congress et en général les eaux les plus usuelles.

Dans le même établissement on prépare toutes les eaux minérales qui sont demandées par formule sur [illegible] de messieurs les médecins [illegible] bains, les [illegible] douches (eaux minérales).
27 oct—

MACHINES A VAPEUR—Les soussignés agents de Goodlet & Coons, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur pour moulins à sucre, moulins à scies, presses à coton, et toutes espèces d'ouvrages en genre.
2 fev—1a FRERET BROTHERS.

AVIS.—L'HOTEL ST-LOUIS est maintenant ouvert pour la réception du public. Les appartements y ont été meublés avec beaucoup de soin, et disposés de manière à satisfaire tous les désirs. On peut y avoir des chambres, ou des chambres et salons, avec ou sans la table.—Il y a dans l'Hôtel un excellent restaurant sous la direction de M. C. Lavaud. S'adresser à M. A. WILLOZ, Directeur de l'Hôtel.

CARABINES, Carabines, Carabines!!!—Tryon Son & Co. manufacturiers de carabines garanties, No. 134, North 2d. street, Philadelphie, Sollicitent les commandes des marchands du Sud, de l'Ouest. Leur longue expérience et les grandes facilités qu'ils ont pour la manufacture des articles leur permettent de les offrir comme qualité supérieure et à aussi bas prix qu'aucun autre établissement des Etats Unis.

Ils manufacturent aussi les célèbres pistolets d'Armstrong.
26 fev—3m, 1p

LES soussignés, agents dans cette ville pour la Banque de l'Union du Missisipi, [illegible] avis qu'ils sont prêts à recevoir [illegible] coton pour le compte de ladite banque, [illegible].
RICKER, HADLEY, DAVIS & Co,
20 dec 56, rue du Camp.

BANQUE DE L'UNION DU MISSISSIPI.

Jackson, 8 novembre 1838.

Monsieur,

Les directeurs de cette institution étant disposés à faire que la récolte de coton dans cet état se vende à meilleur [illegible] que les habitans [illegible] suspendre la vente de leur récolte jusqu'à ce que [illegible] proposent de faire une avance de [illegible] sur chaque balle de bon coton vendable [illegible] aux agents de cette banque, qui se [illegible] dans les lieux d'embarquement ci-après [illegible] Natchez à Vicksburg, Grand-Gulf, Rodney, Manchester, Tchula, Satartia, Marion, Greenwood, Grenada, Columbus et ville de Missisipi. Les propriétaires devront délivrer à cette banque les reçus desdits agents avec la marque, le numéro et le poids de chaque balle, ainsi que le billet payable à 12 mois de date [illegible] la direction [illegible] avance.

Le coton devra être expédié à Liverpool, [illegible] marchandise par la personne qui le délivrera, à ses risques et frais, et sera vendu pour compte de cette banque. Les produits, ainsi que le change [illegible] étranger que du pays devront être débités à son compte et le cours du change du pays sera établi sur le cours de la place au moment que le montant des [illegible] aura été reçu.

Je suis respectueusement, &c.
(Signé) W. P. GRAYSON,
caissier.

AUX PLANTEURS DE LA LOUISIANE.

CARTE DE LA LOUISIANE sur laquelle les divers [illegible] plantations seront coloriées. Les planteurs [illegible] sont invités à fournir à l'auteur [illegible] les limites de leurs plantations [illegible] la carte élégante [illegible] prête à être distribuée [illegible] prochain. [illegible]
JOHN LA TOURRETTE, hôtel de la Cité.

ECRITURE—Les personnes qui désirent acquérir une écriture rapide et élégante sont invitées à s'adresser à l'Académie d'Ecriture, à l'encoignure de la rue du Canal et Passage de la Bourse, dirigée par MM. A. & E. Everett, successeurs de Dolbear Brothers. Le nombre des leçons n'est point borné, mais il est nécessaire que l'élève continue jusqu'à ce qu'il ait acquis une amélioration satisfaisante. Les heures de classe sont de 9 heures à 10 a. m.; de 1 à 6 et de 7 1/2 à 9 1/2 p. m.

N. B. Science de l'Ecriture de Dolbear, à vendre ci-dessus. m19

ECOLES.

MOYEN D'APPRENDRE A LIRE EN 20 LEÇONS—M. VANNIER, Géomètre-Arpenteur, ancien [illegible] du canal de Bourgogne, auteur de la Methode abréviative pour enseigner à LIRE LE FRANÇAIS EN 20 LEÇONS, offre de mettre cet admirable résultat en pratique, soit dans des leçons particulières, soit dans les cours qui seront ouverts tous les jours, depuis 8 heures du matin, jusqu'à 10 heures du soir, encoignure Dumaine et Bourgogne.

Le Professeur applique aussi sa Methode abréviative d'enseignement, modifiée toutefois d'après l'intelligence des élèves, à l'écriture, l'Orthographe, l'Arithmétique, la Géométrie, l'Algèbre, le Dessin linéaire, le Toisé, la Tenue de Livres, et à tout ce qui concerne la comptabilité.

Leçons en ville. 1 m.

SOLUTION SPECIFIQUE.

CEUX qui sont [illegible] maladies secrètes telles que gonorrhées, glandes, strictures, irritation des parties de la vessie, de l'urètre et de toutes maladies du passage urinaire, douleurs dans les jointures, pierre, lumbago, débilité [illegible] peuvent être guéris par cette médecine renommée [illegible]. Elle [illegible] et rétablit parfaitement la santé [illegible] copahu, térébenthine, cubèbes, mercure &c.

En addition aux nombreux témoignages reçus des [illegible] médecins [illegible] des Antilles et de l'Amérique, une récompense de $500 a été offerte à ceux qui pourront montrer [illegible]. Il est nécessaire, après [illegible] de faire d'autres commentaires, il sera suffisant de publier quelques certificats.

J'ai prescrit la solution spécifique de Yoland à un de mes patients [illegible] et bien rétabli.
H. LEY, M. D.
Professeur d'accouchement à l'Hôpital de Barthelemi.

Le Dr. Chalmers présente la solution spécifique de Yoland à un grand nombre de maladies [illegible].

Londres, 27 décembre 1837.

Le Dr. Green certifie que la solution spécifique de Yoland est un des remèdes les plus efficaces pour la guérison des maladies de urèthre, et qu'il guérit en moins de temps que les préparations de copahu qu'il avait coutume de prescrire.

Cette médecine ne peut être obtenu qu'au No 96 rue de la Douane. 12m

CARTONS DE LOTO,

TRES ELEGANTS ET TRES SOLIDES.

A VENDRE par jeux de 50 petits et 50 grands cartons, et par demi-jeux de 50 petits et 25 grands. Rue de Chartres, No. 108. 6 mars—6m

BUCKNER & POUTZ, Avocats, Clinton (Missisipi), Références à Messrs. ALEX. GRANT, HENDERSON & GAINES, SMITH & ROORHEES, ARMSTEAD & SPRING, GEO. BERGEROT, Nouvelle-Orléans.

DROGUES ET MEDECINES.—J. B. Prevost s'est établi en cette ville pour la vente en général de drogues en gros. Il reçoit en ce moment un grand [illegible] de drogues fraîches et véritables, qu'il vendra à des prix libéraux. Il sera à même de satisfaire les [illegible] des pharmaciens de la ville et ceux de l'intérieur, les médecins, négociants et habitants, qui trouveront chez lui des avantages [illegible]. No. 39, rue du Camp, Nouvelle-Orléans. 21 adv—

HUNT & HOWARD, MARCHANDS DE COMESTIBLES, En Gros. No. 20, Nouvelle Levée, fournissent aux navires et aux bateaux à vapeur. 3 jan.

PHRENOLOGIE.

LE Dr. HERNIS de Paris, élève du Dr. Gall, phrénologiste pratiquant, recevra les personnes qui [illegible] pour consultations phrénologiques à [illegible] St. Charles. Le Dr. H. donnera des chartes contenant une description des caractères, capacités mentales et des talents, et indiquant les professions propres aux dispositions naturelles. 26 f

CHANGEMENT DE DOMICILE—P. Vidal, successeur de F. Lerand, entrepreneur de peintures [illegible] a transporté son domicile rue Saint Pierre, No. 85, entre Royale et Bourbon, où il recevra les ordres qu'on voudra bien lui adresser. 4 av—

TRAITEMENT DES MALADIES SECRETES, d'après la Nouvelle Méthode, par le Dr. J. TOUSSAINT, médecin de la faculté de Paris, [illegible] élève de M. Ricord.

Ce docteur, déjà connu par de nombreuses cures, continue à donner ses soins aux personnes affectées de Maladies vénériennes; celles même qui ont essayé inutilement les traitements les plus connus trouveront auprès de lui une guérison prompte et certaine.

Le docteur J. Toussaint, donne des consultations tous les jours, de midi à 5 heures, rue Bourbon No. 30, entre Dumaine et St. Philippe. 20m 1a

ENTREPOT DE SELLERIES DE PHILADELPHIE,

No. 4, rue de la Vieille Levée.

JAMES MAGEE & Co. [illegible] de Philadelphie, additionnellement à leur approvisionnement des selles de goût, et fabriques [illegible] par eux-mêmes, et qu'ils offrent à vendre en gros et en détail, à des conditions raisonnables pour du comptant, ou billets endossés à satisfaction.

Leur assortiment consiste en partie, comme il est ci-dessous mentionné:

- Selles à l'espagnole de femmes [illegible],
- Selles pour homme et femme, [illegible],
- Brides, Brides à monture et à martingale,
- Porte-manteaux, [illegible] et convenables pour le transport des médicaments.
- Selles de demoiselles et enfans.
- Harnais de voitures de toutes sortes,
- Coliers, harnais et brides de toutes sortes,
- Fouets de cabriolets et autres,
- Malles cerclées en fer, de divers genres,
- Harnais et brides en cuir,
- Brides de gourmette en maroquin, en peau de mouton, en cuir de cochon et en peau de chèvre,
- Etriers, éperons et boucles. Charrues de Carey.

Toutes [illegible] peuvent être obtenues sur demande.
1er dec—6m

BRUSLE & LESSEPS—Importateurs, Rélieurs, Marchands Papetiers, &c. d'Objets de [illegible], encoignure des rues de Chartres et Conti.

[illegible] à exécuter les ordres [illegible].

Circulaires, pamphlets, billets à ordre, lettres de change, cartes d'adresse et de visite [illegible].

Ils ont reçu par les derniers arrivages, des canifs de Rogers, Plumes de Perry, [illegible], de Guyot, Plumes de cygne [illegible], Cire et pains à cacheter [illegible], Papiers [illegible], tarif des Droits &c. &c.

[illegible] cette [illegible] pour prévenir Messieurs les médecins [illegible]. 29 oct.

A VENDRE—Une maison à étage, toute neuve, située rue des Grands Hommes, entre Enghien et [illegible].

Trois lots de terre, [illegible] dimensions, situés faubourg Washington, entre les rues Jonquille et [illegible], faisant face [illegible] de la Levée.

Quatre lots de terre, à West Biloxi, face au golfe du Mexique et portant les nos. [illegible].

Pour plus amples renseignements, voir les plans des susdites propriétés, qui se trouvent déposés à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, et pour les conditions, s'adresser au no. 59, passage de la Bourse à
5 av—8 B. BOUNY, courtier.

VINS, EAU DE VIE, importation directe—[illegible] W. ANDERSON appellent l'attention du public sur leurs fonds de vins, eau de vie et genièvre de Hollande. La quantité et qualité que l'on peut toujours trouver chez eux ne sont pas surpassées par aucune autre maison des Etats Unis. Ces articles sont importés directement d'Europe et seront vendus à aussi bas prix que l'on peut les acheter à New York ou Philadelphie.

- 650 pipes, tonneaux et qr. bar. vin de Ténériffe,
- 700 do. do de Madère de Sicile, [Ingham]
- 300 do. do Vin de Madère
- 250 do do Vin de Canarie
- 220 do do Vin de Xérès
- 500 do do Vin de Port,
- 250 pipes genièvre de Hollande
- 60 eau de vie de champagne de 1825
- 20 demi-pipes eau de vie de Cognac [J J Dupuy]
- 250 barrils [illegible] brown stout et porter de Londres,
- 400 bar [illegible] bière de Burton écossaise
- 7 tonneaux whiskey [illegible]
- 40 barils vieux whisky de Monongahela
- 50 cos. eau de vie pêche,
- 300 caisses vin Hock [illegible]
- 400 claret de table [illegible]
- 100 champagne de Lannes [Sillery]
- 100 [illegible] et Bourgogne de [illegible]
- 150 [illegible] et Claret de Bordeaux,
- 1500 [illegible] vin de Madère et Sherry

[illegible] rue Tchoupitoulas.

SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE.

L[illegible] offre en vente sa maison en face du bas de la ville, avec 5 acres de terre [illegible].

Il n'est pas nécessaire de faire une description minutieuse de cette propriété, du [illegible] de ses améliorations, de sa collection choisie de [illegible] et fruits, de la salubrité et de la beauté de la location, de sa proximité de la ville et de la commodité de [illegible] par le Ferry [illegible].

Les personnes qui désirent avoir une demeure [illegible] sont invités à venir examiner les lieux.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance en paiements annuels avec intérêt. Le titre est incontestable.
T. L. LUDLOW,
Elmwood, Campbell County, Ky.

N. B. [illegible] en briques à deux étages et 5 chambres [illegible]. 9 av—2m

ART D'ECRIRE

ENSEIGNE par Messrs A. E. Everett, à l'encoignure de la rue Canal et Exchange Place. Le principal objet de cette école est de rendre la main [illegible] légère que possible, et conséquemment propre aux affaires. Tous les ordonnances et les figures seront [illegible]. [illegible] N. B. Science de l'Ecriture de Mr. Dolbear à vendre à l'Académie ci-dessus. 9 m—17

PERDU OU EGARE—Un billet tiré par James [illegible] à l'ordre et endossé par Sickles & Stewart en date du 2 novembre 1838, payable à six mois de date pour la somme de quatre mille cinq cent soixante-dix piastres et cinquante cents, portant un intérêt de 8 pour cent par an et portant hypothèque. Le paiement en ayant été arrêté, il ne peut être d'aucune utilité à la personne qui l'aura trouvé, et celle qui pourra l'avoir trouvé est priée de le laisser à James Mitchell, no. 82, rue Royale, qui donnera une récompense libérale si on l'exige.
5 a—5

500000 Cigares de la Havane. 56 sacs poivre de Tabasco, à vendre par A. M. de MIRANDA, 9 a—8 113, rue Bourbon.

AVOINE—1500 boisseaux, à vendre par
9 av S. B. MULLEN, 17, Poydras.

PANACEE INDIEN

POUR la guérison de Rhumatismes, Scrofula ou King's-evil, Sciatique, cancers, rhumes, Siphilis et maladies produites par l'usage du mercure, principalement les ulcères et les douleurs dans les os, ulcères dans la gorge et la bouche, ulcères de toute description, ulcères et abcès internes, fistules, hémorroïdes, scorbut, bile, maladies chroniques des yeux, nerveuses, dartres et toutes les affections cutanées, catarrhes chroniques, maux de tête, provenant de la bile, douleurs dans l'estomac et dyspepsie provenant de diverses causes, affections du foie, inflammation chronique des parties et débilité générale causée par l'action corrompue altérée de la peau. Ce remède est excellent pour ranimer une constitution affaiblie par les mauvais traitements et égarements de la jeunesse. En un mot il est recommandable dans toutes les maladies qui proviennent de l'impureté du sang ou de l'humiliation des humeurs de quelque nature qu'ils puissent être.

Dans quelques unes des maladies ci-dessus, il sera peut-être nécessaire d'employer quelques autres médicamens que le cas exigera; mais comme remède purgatif, le PANACEE INDIEN peut en guérir les causes et sera dans presque tous les cas suffisant pour guérir ces maladies.

AU PUBLIC.

Les physiciens modernes dans leur ambition d'exceller, explorent les vastes champs de la science à l'aide de la chimie, afin de trouver de nouveaux agents médicaux, et dans leur ambition d'en venir à la perfection par les moyens de l'art seulement, méprisent et négligent, comme au dessous de leur considération la richesse et la bonté des plantes médicinales que l'Eternel fait croître dans tous les climats. N'est-il pas vrai que [illegible] physicien américain a recours à des pays étrangers pour une grande partie des articles qu'il [illegible] (changeant journellement selon la mode du jour), qu'il est environné [illegible] d'une profusion de plantes médicinales qui possèdent la vertu de guérir toutes les maladies curables, et cependant on ignore ces vertus et on les laisse ainsi se perdre dans les déserts.

Les effets de la médecine végétale sont temporaires, tandis que ceux des minéraux sont constans. La première opère et s'en va; la dernière et en particulier le mercure, agit chimiquement sur les solides, décompose les os et mine la constitution par une destruction lente mais sûre.

L'efficacité et la sûreté des remèdes végétaux sur ceux composés de minéraux, peut être reconnue en examinant l'ancienne pratique et la moderne, ou pour mieux s'en convaincre, il ne faut que comparer la pratique des Indiens à celle des blancs. Qui en Amérique n'a pas entendu raconter ou n'a pas vu dans beaucoup de circonstances une indienne effectuer des cures rapides et étonnantes par le moyen de ses remèdes simples, tandis que les remèdes de la pratique commune administrés avec art avaient failli! Qui n'est pas étonné aussi de la manière facile avec laquelle les Indiens se guérissent des maladies et du peu de cas chroniques que l'on rencontre parmi eux! Qui a jamais entendu dire qu'un Indien avait eu sa constitution ruinée par les mauvais traitements? Et peut-on douter que l'exemption du sauvage des maladies inhérentes au genre humain ne soit due en partie aux remèdes simples qu'il emploi? Cette étonnante différence est un exemple de la supériorité infinie des moyens simples de guérison que Dieu a créés pour le bien-être de ses enfans sur ceux que l'orgueil et l'art ont inventés.

D'après une longue résidence parmi une partie des aborigènes de ce pays et une connaissance de la méthode de ceux qui soignent avec le plus de succès, le propriétaire du Panacée Indien a acquis la connaissance de quelques uns de leurs remèdes favoris et efficaces. Il en a choisi ceux qui étaient les plus appropriés et après de longues expériences il les a combinés de la forme qu'ils sont maintenant présentés, comme étant efficaces pour les maladies qui sont énumérées. Le propriétaire offre cette préparation au public, convaincu qu'il met à la portée de ses concitoyens un remède propre à guérir ceux qui sont atteints des maladies chroniques ci-dessus. Ce remède est dans beaucoup de cas le seul et unique remède qu'on puisse obtenir une guérison. Il n'est pas offert comme un remède commun qui peut par hasard être utile [illegible]. Ce résultat a souvent été obtenu et c'est la réputation qu'il a acquis par tout où il a été administré.

Il n'y a qu'environ trois ans que ce remède est en usage, et cependant dans ce court espace de temps, plusieurs centaines de personnes sont prêtes à attester qu'il leur a sauvé la vie, et dans de beaucoup de cas, après avoir inutilement employé les remèdes communs. Partout où il est connu, l'usage s'en répand, et c'est une preuve convaincante de son mérite.

La bonté du Panacée est plus apparente dans les maladies anciennes de siphilis ou affections scrofuleuses qui résistent à tous les autres remèdes et particulièrement dans les cas où le mercure a été administré en assez grande quantité pour causer des douleurs dans les os, nodus, ulcères mercuriales, dérangement, organes digestives, &c. Dans tous ces cas il extirpe la maladie et les effets du mercure, renouvelle la constitution, et remet le malade en bonne santé. Dans les rhumatismes et ulcères de gorge, ses effets ne sont pas moins grands, donnant immédiatement du soulagement.

Le Panacée Indien pris en doses convenables opère comme alternatif et détergent, diaphorétic, diurétic et laxatif, antispasmodic et anodyne, et dans des cas comme stomachique et emménagogue. Généralement il augmente les sécrétions et excrétions, donne de la vigueur à l'estomac et excite l'action des glandes.

Les principes l'ont peut reconnaître son opération. Cette médecine a été très utile dans des cas [illegible] et aussi pour maladies de [illegible] d'automne par ceux qui ont des maladies [illegible] dont la constitution demande de nouvelle vigueur. Ces personnes feront bien d'en prendre deux ou trois bouteilles au printemps. Lorsque l'on est pour de [illegible] peut se procurer du mois de [illegible].

Les certificats d'un grand nombre de plusieurs centaines que l'on pourrait publier, sont donnés pour attester les effets du Panacée Indien dans les diverses maladies mentionnées, et aussi pour convaincre de sa supériorité sur les sirops communs en usage.

CAS DE RHUMATISME.

CHARLESTON, 15 Nov. 1832.

Pendant l'hiver et le printemps dernier, je fus atteint d'un rhumatisme accablant, occasionné par le froid. Je prends maintenant plaisir à vous annoncer que six bouteilles du Panacée indien m'ont entièrement rétabli la santé, et je le recommande à ceux qui sont affligés de la même maladie.
JOHN FERGUSON, King st.

CHARLESTON, 27 mars 1832.

J'ai été sujet depuis environ trois ans à un rhumatisme douloureux, causé par le froid tandis que j'étais sous l'influence du mercure, et qui m'empêcha de travailler depuis ce temps. Pendant cette période j'ai été quatre mois à l'hôpital de Marine de cette ville et environ autant à l'hôpital de Baltimore et j'ai fait usage de tous les remèdes, sans en retirer de bénéfice. Vers le 16 février dernier, étant à peine capable de me supporter sur mes béquilles, je commençai à faire usage du Panacée Indien, dans un mois je me trouvai entièrement guéri de mes douleurs et maintenant je suis heureux de pouvoir me considérer en bonne santé.
W.M. TUCKER,
13, Market street.

CAS D'ULCERES SCROFULEUSES.

New York, 10 Septembre 1830.

Ceci est pour certifier que dans l'automne de 1824, je fus attaqué d'une enflure au visage et du cou qui ensuite devinrent ulcères. Après avoir employé plusieurs médecins sans aucun avantage, je me rendis à Philadelphie et me mis sous les soins des Docteurs Physic et Beach, qui après plusieurs salivations sans effet, me déclarent incurable: ensuite je pris vingt bouteilles du panacée de Swain et huit bouteilles du Catholicon de Potter, sans aucun avantage. Désespérant de pouvoir me guérir je retournai chez mes parens à New-York en 1828 et me résignai à attendre une mort lente. Entendant parler des succès du Panacée indien dans des maladies semblables à la mienne, je fus induit à en faire l'essai comme dernière ressource. A mon grand étonnement et à ma satisfaction, je me trouvai beaucoup soulagé après avoir pris sept bouteilles, les ulcères se guérirent et je recouvrai une bonne santé, dont j'ai toujours joui depuis. Je leur ces faits et je désire qu'il soient publié pour le bénéfice de ceux qui souffrent de maladies scrofuleuses ou syphilitiques, afin qu'ils puissent connaître ce qui a guéri celui qui a tout souffert excepté la mort et qui considère que le sirop ci-dessus lui a sauvé la vie.
Wm. HINMAN.

CHARLESTON, 12 Juillet 1831.

J'ai souffert pendant quatre années d'un ulcère à la jambe, accompagné souvent d'une enflammation et d'une douleur excessive dans les jambes et les jointures. Plusieurs médecins employèrent leur art sans aucun soulagement. Dans ce cas cinq bouteilles du Panacée Indien me guérirent parfaitement.
MARGARET A. WEST, 121, Market.
A vendre par SICKLES & Co, Droguistes.
8 av—3m 40, rue du Canal

EXTRAIT composé de Tomate de Miles célèbre Substitut du Calomel.

Les propriétaires de cet article ayant dévoué plusieurs années à des épreuves de fortes sommes d'argent en faisant des expériences sur les diverses qualités de Tomates, (Solanum Lycopersicum) sont à la fin parvenus à obtenir de cette plante une médecine qui remplace le Calomel dans les heureux effets, sans aucun des suites qui résultent de l'usage de cette drogue. Son principe est d'être un cathartic doux et efficace, et composé, agit aussi comme tonic & stimulant, et diaphorétic. (Voir les directions qui accompagnent cette médecine.)

De son action particulière et de son usage.

Son action sur le système est générale, aucune partie n'échappant à son influence; et c'est surtout sur les sécrétoires et les excrétoires que son action se manifeste particulièrement. De cela l'on peut être convaincu qu'elle doit avoir un effet direct sur les organes maladifs, et qu'elle doit être employée particulièrement dans le traitement des fièvres bilieuses ou autres maladies provenant de la congestion ou engourdissement du foie. C'est ainsi qu'elle a obtenu de grands succès dans les maladies du foie, dyspepsie provenant de l'estomac et des boyaux généralement. Cette médecine se décompose dans son opération, produit une circulation libre dans les artères accompagnée d'une légère perspiration. Elle n'affaiblit pas comme les purgations ordinaires, et cependant son action est plus générale, et peut être répétée souvent, non seulement sans risque, mais avec avantage, ce qui est indispensablement nécessaire dans les cas de maladies chroniques [illegible].

SES DROITS.

Les propriétaires ne réclament point son infaillibilité; par exemple, qu'il guérit toutes les maladies et que lorsqu'on l'aura introduit dans une famille il n'est plus nécessaire d'avoir un médecin; au contraire ils conseillent à tous les chefs de familles d'avoir un médecin [illegible] qu'il soit approprié. [illegible] Dans les cas de maladies longues ou chroniques, telles que ulcères et maladie de la peau [illegible].

Les personnes invitées à en faire l'essai.

[illegible] chefs de famille qui désirent l'adopter pour leur usage, mais ceux qui jusqu'ici ont été les avocats de calomel [illegible]. Ce n'est pas l'intention des propriétaires de vanter cette médecine sans [illegible] certificats, ils ne doutent pas qu'en en fasse l'essai ils en connaîtront la bonne qualité.

LEA BUNKER & Co., Marchands de produits à Commission, à Philadelphie. Référence à MM. J. W. Zacharie & Co., Joseph Lapsley & Co., William G. Hewes, Nouvelle-Orléans. 3 mars

CHANGEMENT DE DOMICILE ET D'ETUDE—E. A. CANON, avocat, a transporté son domicile et son étude, rue Madison, No. 62, entre les rues Levée et Condé, près des halles et du ferry de la Levée, Municipalités, et à proximité des Cours Criminelle, du District, de Paroisse, des Preuves et de Cité, de la Nouvelle-Orléans.

Son étude est ouverte tous les jours de 7 heures du matin à 7 du soir.

Pour consultations de 7 à 9 heures du matin, et de 4 à 7 heures du soir; affaires de chez lui de 10 du matin à 3 du soir. 14 jan—17

AVIS AUX CAPITAINES DE NAVIRES.—RALPH JACOBS informe les capitaines de navires qu'il a donné des cautions selon la loi pour l'engagement de marins et sollicite leur patronage, les assurant qu'il ne négligera rien dans sa ligne pour donner satisfaction à ceux qui l'emploieront. Son bureau est situé dans la rue Gallatin, no. 84, au bas du marché aux légumes et derrière le magasin d'épiceries de MM. Palmer & Johnston sur la levée. 10a—4

VENTES A L'ENCAN.

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de Propriété de Valeur

IL sera vendu samedi le 13 avril, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis,

NEUF LOTS DE TERRE DE VALEUR, situés dans la Seconde Municipalité, dans l'Ilet formé par les rues Canal, Robertson, Jackson et Claiborne.

Le lot No. 1, forme l'encoignure des rues Canal et Robertson, mesurant 25 pieds 6 9-100 pouces de face à la rue du Canal, sur une profondeur de 107 pieds 6 9-100 pouces et face à la rue Robertson.

Les lots Nos. 2, 3, 4 et 5, joignent le No. 1 et ont chacun 25 pieds 6 9-100 pouces de face à la rue Canal, sur une profondeur de 100 pieds 6 9-100 pouces entre lignes parallèles.

Les lots Nos. 6, 7, 8 et 9, ont chacun 26 pieds 7 72 1-2 100 pouces de face à la rue Robertson sur une profondeur de 127 pieds 10 79-100 pouces, entre lignes parallèles. L'on pourra examiner le plan des dits terrains qui se trouve maintenant exhibé à la Bourse.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 6, 12, et 18 mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement; et si les billets ne sont point payés à leur échéance, ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an, sans avoir le privilège d'en retarder le paiement.

Les actes de vente seront passés pardevant H. B. Cenas, not. pub., aux frais des acquéreurs. 4 av

VENTE A L'ENCAN PAR MOSSY & GARIDEL.

IL sera vendu jeudi, 18 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis: CINQ LOTS de terre situés à Madisonville, sur l'autre bord du lac; deux de ces lots sont situés au bayou Tchefoncté et les autres sur le derrière. Il se trouve sur un de ces lots, situé près de la propriété de Dr. Juan Ramon, une superbe maison bâtie en briques entre poteaux, couverte en bardeaux, ayant une gallerie sur le devant et le derrière, et une gallerie et un cabinet à chaque bout. La maison est divisée en cinq appartements à feu. Il se trouve sur le derrière, une bâtisse où il y a une chambre pour domestiques et une cuisine; ces lots seront vendus conformément à un plan qui est exhibé à la Bourse.

La salubrité et la beauté que les habitans jouissent, la rendent une demeure désirable pour ceux qui laissent la Nlle.-Orléans pendant l'été.

Conditions: 1/3 comptant, 1/3 à 6 mois, 1/3 à 12 mois, 1/3 à 18 mois en donnant des billets endossés et payables à la banque de la Louisiane, et portant 10 pour cent d'intérêt s'ils ne sont point payés à leurs échéances, sans que pour cela puissent se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement. 6av

VENTE D'UN SUPERBE MOBILIER.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu mercredi, 17 du courant, à 10 heures du matin, à la demeure de M. Pierre-Soulé, rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, pour cause de départ.

Un très joli meuble de salon et de salle à manger, se composant de divans, fauteuils, tabourets en soie, grandes glaces françaises, tapis de Wilton, candelabres, placards en bronze, rideaux en soie, tables à manger, sideboard, chaises en acajou, &c. bois de lit, matelas, duvets, armoire à glace française, lit de repos, toilette, tapis Damboussan &c. argenterie, linge de table, cristaux et services en porcelaine, &c.

Conditions: Toutes sommes au-dessous de $300 comptant; au-dessus à 60 jours de crédit en billets endossés à satisfaction. 9a

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu, Samedi 13 du courant, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis.

Un terrain situé à Mandeville, mesurant 166 pieds 8 pouces de face au Lac, sur une profondeur de 200 pieds, mesure française. Il existe sur le dit lot une maison de maître, avec cuisine, poulailler, &c. ainsi qu'une petite maison, jardin potager et le tout d'après un plan exhibé à la Bourse.—Et plus, 6 terrains faisant face à la rue Carroll, mesurant chacun 100 pieds de face sur 100 pieds 8 pouces de profondeur.

Il se trouve en face de la dite propriété un wharf de 100 pieds de long.—Esclaves à bains.

Conditions—1/3 comptant, la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque. Acte de vente par-devant Felix de Armas, not. public, aux frais des acquéreurs. M. B. Sr.

PAR F. DUTILLET.

Vente de Syndic.

IL sera vendu samedi, 13 mars prochain, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis, sous la direction de F. B. Faurès, syndic de sa propriété, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour de Paroisse, en date du 10 Nov. 1838, les propriétés de valeur suivantes, abandonnées par ledit F. B. Faurès à ses créanciers.

Six lots de terre, bornés par les rues Bourgogne, Canal, Dauphine et Douane, désignés par les Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6 sur un plan tiré par B. Zimpel.

Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 111 pieds 5 pouces, avec une maison en briques à deux étages, bâtisses derrière, citerne, puit, &c.

Les lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 mesurent chacun 32 pieds 6 pouces de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 100 pieds sur la rue Bourgogne.

Aussi 150 actions du fond de la banque de l'Union.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet de $6376 dû à la Banque de l'Union et les intérêts depuis le 1er mai 1837 au jour de la vente, selon la charte de la banque.

La balance à 1, 2 et 3 ans de crédit avec un intérêt de 8 pour cent par an, en donnant des billets endossés à satisfaction et en composé à l'option du syndic; les billets porteront hypothèque jusqu'au paiement final, et dans le cas de non paiement à leur échéance, ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an, comme clause pénale.

Les actes de vente seront passés pardevant F. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.

5 actions dans la Compagnie des Architectes, sur lesquelles $30 par action ont été payées. Conditions, comptant. 9av—3

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu, à la Bourse de la cité, rue St. Louis, mercredi le 17 avril 1839, à midi; La grande maison connue et occupée en ce moment par le no. 74 rue du camp, près l'encoignure de la rue Poydras. Ce lot mesure 32 pieds de face, mesure américaine, sur une profondeur de 100 pieds mesure américaine sur la rue du camp, et s'étend en arrière entre lignes parallèles 160 pieds, mesure française (170 pieds 6 pouces 6 25 mesure américaine). La maison mesure 32 pieds de face, mesure américaine, elle est conséquemment bâtie sur une partie du lot adjoignant avec un mur mitoyen pour lequel il est payé. Le maison contient deux beaux appartements au rez de chaussée, le premier mesure 25 pieds 10 pouces de longueur sur 18 pieds 11 pouces de largeur, ayant un passage qui s'étend tout le long de la bâtisse de 9 pieds 10 pouces de largeur. Au premier il se trouve quatre belles chambres à coucher bien aérées et au second il y a trois belles chambres à coucher bien aérées. Dans les bâtisses de derrière se trouvent une grande cuisine, avec des fourneaux à charbon, chambres de domestiques, &c.

Le magasin derrière est à deux étages et mesure 83 pieds 8 pouces de longueur sur 19 pieds 5 pouces de largeur, ayant une galerie. Le magasin de devant consiste en le rez de chaussée et les bureaux au premier. Pour plus amples renseignements voir le plan.

Ces bâtisses sont faites des meilleurs matériaux et rien n'a été épargné dans leur construction. La couche en fer, les cadres des portes et des fenêtres sont en pierre et sur le derrière ils sont de bois de locust. Les murs de devant et de derrière sont de deux briques d'épaisseur et les murs des côtés sont de la même épaisseur, jusqu'au premier et les autres étages sont d'une brique et demie d'épaisseur. La maison réunit toutes les commodités que l'on peut désirer pour une maison bourgeoise, ayant une grande citerne et un puits dans la cour, &c. Avec très peu de dépense l'on pourrait faire une maison de pension des bâtisses de derrière, et il n'y a pas le moindre doute qu'elles pourraient être louées à $500 par année. Cette propriété est très bien située, se trouvant dans le centre de la 2de Municipalité ou on fait le plus d'améliorations et il on doit terminer sous peu une nouvelle maison de banque. Elle n'a jamais été louée moins de $3000 et est maintenant louée à $3500 par an, et probablement que le loyer augmentera sous peu.

Ces bâtisses sont assurées jusqu'au 25 avril courant pour $15,000.

Conditions—$5,000 comptant, la balance à 6, 12 et 20 mois de crédit avec un intérêt de 5 pour cent par an, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au paiement final.

Si les billets ne sont point payés à leurs échéances, ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an à partir de leurs échéances jusqu'à ce qu'ils soient payés, sans que pour cela l'acquéreur ait le droit d'en retarder le paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant H. B. Cenas, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
10 avril

MANUEL BLASCO & Co rue de Chartres, No. 69, entre les rues Conti et Bienville, reçoivent par les derniers arrivages un bel assortiment de marchandises à la dernière mode et pour la saison, composées des articles suivans:

Habits de merinos,
Habits veste do couleurs assorties,
Redingottes do
Do de Guingham,
Pantalons de merinos,
Do coutil de toutes qualités,
Gilets piqués et de soie,
Gilets ronds en toile grise et de guingham,
Cravattes de satin, tulle, façonnées et de gros grain,
Bretelles fines soie et gomme élastique,
Mouchoirs de soie,
Do de batiste blanc et en couleur,
Cols de satin, unie et à Rosette,
Do en crin,
Gants en fil écru et de soie,
Chaussons de coton écru et blanc (anglais)
Chemises de toile très fines, unies et à jabots,
Do en couleur,
Do en toile et en couleur pour enfant,
Caleçons de toile, de coton et de soie,
Chemisettes do do do do
Blouses de coutil et en toile grise,
Chapeaux de soie,
Do de feutre noir gris et blanc,
Do do do de soie pour enfant,
Cannes de cuir, cousues et plombées,
Do de jonc do
Do du bois de fer, do de roses garnies en or,
Parapluies en gros de Naples,
Malles en peau, de voyage, et un maroquin rouge, ainsi qu'un grand assortiment de chapeaux en panama à bon marché. 9 avril

LES soussignés offrent à vendre en gros et en détail, les marchandises suivantes, reçues tout récemment:

150 caisses fruits à l'eau de vie, grandes jarres;
140 do do do moyennes do;
79 do do do flacons longs,
Ces fruits sont garantis nouveaux.
35 caisses fruits dans leur propre jus, tels que, fraises, framboises, prunes Reine Claude, abricots, cerises, groseilles, mures noires;
Toutes sortes de confitures de Colin en boîte de fer-blanc;
Confitures Françaises, de Philadelphie et de la Havane;
Confiture en boîte de cristal et de plus réconfort d'une boîte de fer-blanc, de Colin;
80 caisses Liqueurs superfines;
35 do do fines;
15 do do communes, de Marie Brizard, Badin frères, Guelaud frères, Faure et Berthomie, &c.
4 caisses contenant 160 paniers à vin ette superfins;
Saucissons de Lyon et de Boulogne;
Jambons de Westphalie et de Cincinnati.
Et un assortiment complet d'articles de fantaisie.
7 10 av LOREILHE & VALETON, enc. Royale et Douane.

SUCRE à 10 et 12 livres à la piastre.—Bon café de St-Domingue à 1 escalin la livre.—Bon vin à 4 escalins le gallon; 5000 livres de vieux cuivre; 600 livres de vieux fer, au magasin d' ANT. MICHOUD,
20 nov Encoignure Vieille levée et Ursulines.

NOUVELLE PUBLICATION d'un livre intitulé "THE LOUISIANA MAGISTRATE'S ASSISTANT," ouvrage contenant tous les devoirs des juges de paix, sous l'autorité des Etats-Unis, et sous celle de l'Etat de la Louisiane.
9 mars Par F. M. GUYOL, avocat.

AVIS—James Gray sortirent ce jour de la compagnie de Rogers & Co; les affaires seront continuées comme auparavant par Louis Rogers et Charles Sagory, sous la raison de Rogers & Co.
New-York, 31 décembre 1838. 15 jan

LES soussignés ayant pris des arrangements à cet effet, se livreront entièrement aux affaires de la commission, ils se chargeront des achats et ventes de produits et de marchandises, et s'occuperont aussi des expéditions.
JOHN T. LAGUERENNE & Co, rue Toulouse.

Références:
Messrs. James W. Breedlove, Nlle Orléans.
Borie & Bohlen, P. L. & E. Lagnerenne, Birkbead & Pearce, Baltimore. } Philadelphie.
A. Lanbat, P. A. Hargous, E. K. Collins & Co. } New York.
7 déc

PORC—200 barils porc prime, à vendre par ADAMS & HARTWELL,
11 av 66, rue de la Douane.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'honorable Charles Maurian, juge —3 avril 1839.—No. 10597—Jacques Giraudeau contre ses créanciers—Sur lecture et enregistrement du tableau provisoire de distribution dans cette cause, il est ordonné par la Cour que toutes personnes intéressées aient à déduire d'ici à dix jours, à compter de la publication du présent ordre, les raisons pour lesquelles le dit tableau ne serait point homologué et approuvé.
Par ordre de la Cour—Bureau du Greffier.
Nouvelle-Orléans, 3 avril 1839.
3 av—4 ARM. GUYOL, Dép. Greffier.

A VENDRE par Benjamin Lacoste, rue Royale No. 163, entre les rues St. Louis et Conti—En débarquement du navire Zetoff du Havre, un assortiment complet de marchandises telles que, schalls pleins, unis et brodés; mantilles à filet; gants longs en satin, blonde, voiles de crêpe et en gaze, de toutes les largeurs; gros de Naples, mouchoirs de batiste blancs et de couleur, [illegible], rubans de velours, satin et taffetas depuis No. 1 1/2 à 22, ruban de velour et couleur, soie à coudre par livre et once, [illegible] et soie pour tailleur; ombrelles de Naples, [illegible], manteaux [illegible] pour dames et enfants, chemises en toile et en coton, [illegible] habillement d'été pour enfans, fil [illegible], sardines à l'huile, et un grand assortiment complet de vins et liqueurs [illegible] à vendre à des prix très-modérés. 27 mars

BAZAR PARISIEN—Encoignure Royale et Du Maine—MM. NORMANDIN & BARRAUD ont l'honneur de prévenir qu'ils viennent de recevoir un très grand assortiment d'objets de goût et les plus nouveaux, ainsi que des articles de parfumerie qui n'ont pas encore paru et sortant de la maison Monpelan, où l'on peut être assuré de trouver un très grand choix dans les articles suivans:

Chapeaux pour hommes en cachemire, de diverses couleurs, fort commodes pour l'été, par leur légèreté; do. de feutre gris, do. en soie premier choix; do. d'enfants, casquettes d'été, bretelles, jarretières; bracelets, chemises de couleur, en calicot et jaconas, do. blanches en toile, percale et batiste, cravates dessins les plus nouveaux; gants de soie de toutes les couleurs pour mi et messieurs, do. fil d'Ecosse, do. en filet, mitaines en filet, soie, cachemire; bas et chaussettes en soie, unis et à jour, do. fil d'écosse, souliers pour dames, do. de bal pour hommes, tour ... pour dames, ... les dessins très variés, peignes d'écaille en tout genre, brosses à tête, à habit, à peau, &c. &c. nécessaires, ... nécessaires de voyages et de toilette; cannes, parapluies; cravaches; éperons; houppes; porte-cigares; boucles, broches, St. Esprit, épingles, cordons de montre, perles, rasoirs, couteaux en boîtes, à la douzaine, ciseaux à ongles, cafetières d'une nouvelle invention, distillant le café en dix minutes &c. &c.

PARFUMERIES

Lampes odoriférantes dites merveilleuses par l'odeur qu'elles répandent dans l'appartement et chassent les miasmes malfaisants; poudre et élixir de Peltier pour l'entretien des dents et des gencives, eau balsamique, do. de Botot; huile et extrait de la renaissance, fluide merveilleux pour l'entretien des cheveux; cold cream pour la peau, crème de concombre, véritable poudre de riz; eau athénienne, sachets, chinois pour le linge, huiles, pommades, savons, eau de Cologne, cul-de ... de ... Marseille.

Affiches de parfumeries assorties, genre de Marseille contenant 120 articles différents de première qualité; une grande quantité de pommades, crème de Pérou, savons, eau de Cologne, eau de vie de Lavande et extraits d'odeurs, à vendre en gros.

Au moment des départs pour la campagne chaque dame s'inquiète avec raison, si dans le pays qu'elle a choisi pour passer la saison, elle trouvera un coiffeur, ce qui manque de plus souvent, MM. Normandin & Barraud croient pouvoir obvier cette inquiétude aux dames Louisianaises en leur rappelant qu'ils ont un dépôt des peignes Puget qui obtiennent tant de succès par la facilité qu'une personne a de se coiffer elle même, avec un peigne on peut varier trois et quatre coiffures, les peignes Puget sont donc un objet indispensable.
12 mars—10 NORMANDIN & BARRAUD.

AU BAZAR DES PARFUMS,

Tenu par F. MAUBERRET, rue Royale, No. 239

Importation directe de Paris, Grasse et Marseille.

LA celebrite justement acquise dont jouit cet établissement; le soin tout particulier que met le propriétaire dans les préparations qu'il offre aux dames, ainsi que la qualité des produits qu'il importe des différents pays étrangers, lui font espérer que les personnes qui jusqu'ici l'ont honoré de leur confiance, voudront bien la lui continuer.

On trouvera à son magasin un assortiment très varié des objets suivants, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France.

EXTRAIT POUR LE MOUCHOIR

(en flacons et à l'once).

Caprice de valerie, bouquet des dames, chèvrefeuille, réséda, héliotrope, pasele senteur, patchouly, œillet, pilaco, mousseline, tubéreuse, violette, rose, vanille, jasmin, garofolo, fleur d'orange, verveine, amandine, cassie, muguet, ambre, sagitoris, portugal, isaréchal, mille fleurs, vertiline, bouquet, &c. &c.

POMMADE POUR LA POUSSE ET LA CONSERVATION DES CHEVEUX

(à toutes les odeurs, en pots et à l'once).

Graisse d'ours, moelle de bœuf, macassar, de cheval, rubans, orientale noire ou rouge, tonquineu rhumel, au quinquina, moelle de bœuf au rhum, trésor du Duprtren, physitra, trésor des cheveux.

POUR TEINDRE LES CHEVEUX

Eau de la Chine, mucilage, sélénite, eau de Jouvence, poudre du Malabar, négritine du Liban, eau noire (Eau athénienne pour dégraisser les cheveux)

POUR BLANCHIR ET ADOUCIR LA PEAU

Pâte d'amande blanche et brune à 75 livre ou en boîtes, pâte d'amande des sultanes, d'amandes fines, de noisettes, pâte velutine, arthalin ..., miel, à la reine et assorties à toutes odeurs.

POUR ADOUCIR ET RAFRAICHIR LE TEINT.

Pâte d'amandine, ou amygdaline, crème froide (cold cream), du concombre, du limaçon, de rose, d'albâtre, de Venus, de neige, de Perse.

HUILE ANTIQUE A TOUTES LES ODEURS

Huile de macassar, florale, lustrale, sleine, bambou; pâte oléagineuse, de graisse d'ours, vanillée et parfumée, fluide de Géorgie, thuile merveilleux, au beurre de cacao, huile capilophyle.

SAVONS.

De Demarson à la rose, de Windsor, rose et blanc, de Naples, amandes, de palme, de guimauve, des amandes amères, d'aveline, à l'huile de coco, transparent, rose végétale, royal mousseux, au beurre de cacao, au portugal, à la neige, et au miel.

CREME DE SAVON.

D'amandes amères, de pistaches, de Naples, de cacao, de circassienne d'ambroise, aux jaunes d'œufs.

EAUX POUR LA BOUCHE

Eau balsamique, d'estrifice, de grenouille, ... gayac, pyrèthre, botoaux, paraguayroux, ... eau d'Ecosse, coldaria, anti scorbutique.

POUDRE POUR LA BOUCHE.

De Demarson, de corail, de charbon, de Ceylan odontalgique, silente hile, dentifrice.

POUDRE A POUDRER

De pomme de terre, à la maréchale, au bouquet, à la frangipane, à la rose, à l'œillet, &c &c.

Corps de poudre pour les sachets.

Dépilatoire, stéalite de Florence pour des bottes, blanc de perle, houpes de cygne.

Eau de mélisse, de rose, vulnéraire, de fleur d'oranger, en flacons et en estagnons, eau ... de ... vinaigre, ... rouge végétal de toutes les nuances, vinaigre, poudre de savon, vinaigre des quatres voleurs, rafraîchissant, concentré de ... acidule de rose, essence de savon, crème de rose, pour manger le linge.

Articles de Toilette Brosse à dents, à ongles, à barbe, à tête, à favoris, à peignes, à poudre et à la glace, crépons de Strasbourg, cuirs à rasoir, patchouly en feuilles, vétiver en racines, gâteaux de langues, sachets et sultanes en soie parfumés, cure dents à rasoirs, porte-feuilles, coquets, nécessaires cols en satin, cravates et bretelles de toutes qualités.

Enfin un grand assortiment de nouveautés en tout genres, et particulièrement ce qui concerne la toilette et la parfumerie.
F. MAUBERRET.

GRANDE ROUTE CENTRALE DE POSTES QUOTIDIENNES ENTRE LE NORD ET LE SUD.

Par les bateaux à vapeur de la baie Chesapeake et les chemins à coulisses de Portsmouth et Roanoke.

Par un arrangement fait entre les compagnies des chemins coulisses de Portsmouth et Roanoke et les compagnies de bateaux à vapeur de Maryland et Virginie, il y aura à partir du 1er avril 1839, une ligne pour passagers entre Baltimore et Weldon, C. N. (la laquelle dernière place commence le chemin à coulisses de Wilmington et Halifax, partant journellement.) Elle fera le trajet entre Baltimore et Weldon en 21 heures, faisant 180 milles en bateaux à vapeur et 80 milles sur le chemin à coulisses, ce qui raccourcira la route de plusieurs heures et il ne sera aucune dépense qu'aucune autre ligne. Le bagage ne sera transféré qu'une fois et l'on fera cette route sans perdre son conseil et sans changer de chemins à coulisses pendant la nuit.

Sous le rapport de la sûreté à voyager dans les bateaux à vapeur de la baie, il sera suffisant de faire connaître au public ce fait remarquable que pendant 22 années de trajet ces bateaux n'ont occasionné la mort d'une seule personne ni même la perte d'un membre.

Le chemin à coulisses entre Portsmouth et Roanoke est maintenant bien très bon état et n'a que de superbes carrosses à huit roues pour les passagers, sur quels aucune charge n'est attachée; et la compagnie garantis que si des agents fidèles, des ingénieurs expérimentés, et une stricte attention, peuvent rendre cette route acceptable au public, elle sera tout ce qu'on pourra le procurer.

Bureau de la compagnie de P. & R. R. Portsmouth, Va, 26 mars 1839.

Les passagers du Sud par la route ci-dessus arriveront à Baltimore à temps pour la ligne du matin de Philadelphie et New-York, ce qu'on ne peut faire par les autres lignes. 5 av—1m

EXTRAIT composé de Tomate de Miles, le célèbre substitut du calomel, peut être obtenu en gros et en détail chez les marchands de drogues suivans, savoir:

Messrs. Reisler & co; Sickles & co, J R Prévost, P Cusachs, Blackwell & Clark, Coxe & McPherson, G N Morrison & co, H. Bonnabel, et par détail chez presque tous les marchands de drogues de la ville.
2 av—6m

RECU par le navire français Indiana et à vendre par LELIEVRE libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.

Superbe collection de DAHLIAS et ROSIERS, PRUNIERS et ABRICOTIERS greffés, à haute tige, dans le meilleur état de conservation, pouvant être planté de suite avec le plus grand succès.

Aussi, dernier assortiment de GRAINES pour les semis du printemps.

On trouve à la librairie du sieur Lelièvre:

Le nouveau TARIF DES DROITS DE DOUANE en français, rédigé avec le plus grand soin par Mrs. Ozanne et Deletra. Ouvrage indispensable à tous les négociants et pacotilleurs français, comme le seul complet et exprimant d'une manière précise, le vœu de la loi des Etats-Unis, développé par les décisions de la Cour Suprême et de la trésorerie sur cette matière. Prix $2, broché. 6av

A VENDRE

UNE habitation de 6 arpens de face sur la profondeur ordinaire, située dans la paroisse de Plaquemine, rive droite du fleuve à environ vingt lieues de la ville de la Nouvelle-Orléans. Sur la dite terre se trouve une maison de 60 pieds de face en bon état, un moulin à riz en bon état et autres petits accessoires. Cette terre se trouve percée d'un canal ayant une écluse au fleuve, et qui fournit un revenu journalier par le passage des marchands d'huîtres qui vont s'approvisionner à la mer pour plus amples renseignements pour le prix et conditions de la vente s'adresser à Mr. Jacques Larose, rue Dumaine.
8 avril—9

A VENDRE—Trois parfaits domestiques mâles, de 18 à 30 ans, ... bons cochers, et pleinement garantis.

S'adresser au no. 65, passage de la Bourse entre St. Louis et Conti. 5 av—8

DUNLOP, Moncur et Co négociants commissionnaires à Richmond.

Des avances sur consignations à la maison susdite seront faites par ROGERS, GRAY & Co, 81, rue du Canal.

MCALLISTER & Co.—A leur ancien établissement No. 48, Chesnut street, Philadelphie, ont toujours à vendre un grand assortiment de LUNETTES, en or, en argent, en acier bleu et communes, ainsi que des instruments de mathématique, porte-crayons, thermomètres, microscopes, cannes, &c. &c. qu'ils vendent en gros et en détail. 31 m—1m, 3m

M. THEODORE VOIZIN, vient de recevoir par le navire la Caroline, plusieurs caisses de beaux madras fond puce, une caisse de gants de peau, des écharpes et schalls filet. En déballage en ce moment, 10 caisses de jaconats et indiennes françaises en petits dessins nouveaux; une caisse d'ombrelles, brosses, peignes, etc, mouchoirs et linons fil à bordures, rubans, [illegible] et rideaux, mouchoirs de batiste, dentelles blanches et noires, voiles, bandes de tulle, écharpes, schalls, rubans, cravates de couleur, bretelles, souliers de femme, etc etc. Il reçoit par tous les arrivages des assortiments de broderies en grande nouveautés et articles courans. Ces articles étant la fabrication est soignée par la maison de MM. J. Lourier & Compagnie de Clagy, No. 23, à Paris, sont vendus très bon marché. Encoignure Royale et St-Louis.

FABRIQUE DE BIJOUTERIE.

J. B. BOITSCH & Co. informent leurs amis et le public qu'ils sont prêts à recevoir des commandes pour la confection de toutes sortes de bijoux, unis, ciselés et ornés, l'habileté de leurs ouvriers et leur connaissance des modèles les plus nouveaux et leur expérience que la supériorité de leurs ouvrages et l'attention qu'ils y donnent leur mériteront l'encouragement de leurs amis et du public.

N. B. Les ordres laissés à la fabrique, au dessus du bureau de MM Lacoste et Fourex, Passage de la Bourse, entre les rues Conti et St. Louis, ou au magasin de Le Muh, No. 87, rue Chartres recevront une prompte attention.

Les orfèvres sont aussi informés que J. B. D. & Co feront les fournitures nécessaires à cet art. 4 fev

BANQUE DES AMELIORATIONS.—La Direction a, dans sa dernière séance, déclaré un dividende de trois pour cent du capital payé, lequel dividende sera appliqué à réduire toutes sommes qui peuvent être dues par les actionnaires, d'abord, sur la balance du capital non appelé, ensuite sur billets discontés.

Sont exclus du bénéfice de ce dividende, ceux aux termes de la section 4 de l'acte qui confère à cette institution les privilèges de banque, ceux des actionnaires qui n'ont pas satisfait au paiement appelé par la Direction, le 15 mai 1838.
Par ordre de la Direction.
31 jan J.H. RABOTEAU, Caissier.

BANQUE DE CARROLLTON.

CETTE Banque tire sur New-York des checks.
31 jan JNO. NICHOLSON, caissier.

DENTISTE.

LE Docteur Duperron, dentiste, rue du Maine No. 152, entre Bourgogne et Dauphine, peut être consulté tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 3 heures. Il guérit sans arracher les dents douloureuses et attaquées de simple carie, principalement celles de la partie antérieure de la bouche, pour lesquelles il garantit le succès de l'opération et fait en général toutes les opérations chirurgicales et mécaniques de la bouche.

Ses prix sont très modérés. 10 jan

LES soussignés ont formé une maison de commission sur cette place, sous la raison de commerce Blanchard, Elmer & Co.

M. Samuel Moore de la Nouvelle Orléans, actuellement résidant à Paris, est notre associé commanditaire pour la somme de cinquante mille piastres.
THEODORE BAILLY-BLANCHARD,
JACQUES HENRY EIMER.
8 nov 35, rue Bienville.

ASSOCIATION consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 9 février 1839.

Cette Institution achète des traites sur l'Angleterre, la France et New York.
B. 6y R. BAUDOIN, caissier.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—7 février 1839—Cette banque tire à vue sur New York, Philadelphie, Boston, Louisville, Cincinnati et St. Louis.
R O. HALL, caissier.

SHALL & BROWN—Négociants commissionnaires et expéditeurs, no. 96, rue des Magasins.
George Shall, Jr. } Nouvelle Orléans.
James G. Brown.

REFERENCES.

Stetson & Avery, Whiting & Slark, Walton & Co, Wm. Bogart, Bogart & Hawthorn, J. Thayer & Co.	Nouvelle-Orléans.
Winston & Shalk, Crocker & Shapleigh, John Fairfield & Co, Walker, Emerson & Co, Grigge & Chickering.	Boston.
M. B. Bonnaen & Co, Charles P. Manses & Co, Hunter, Palmer & Co, David T. Morgan,	Philadelphie. Buffalo, N. Y.
Whitesides, Campbell & Co.	Pittsburg.
Edgerton & Woodbridge,	Marietta, Ohio.
John Woodbridge, Esq.	Chillicothe, Ohio.
E. & A. Tracy,	St. Louis, Mo.
J. & R. Yeatman & Co, James P. Clark.	Nashville Tenn.

1 jan—a

CONSULTATIONS MEDICALES—Fs. Barnes, docteur gradué de la faculté de New-York, membre de la société des Régulateurs, Médecins et Chirurgiens de la ville de New York, nouvellement arrivé en cette ville, offre ses services aux personnes qui voudront l'honorer de leur confiance.

Le docteur donnera des consultations à son domicile sur toutes sortes de maladies, mais plus particulièrement sur les affections dartreuses, scrofuleuses et les maladies des yeux. Les personnes pauvres recevront des consultations gratuites.

Consultation de 8 à 4 heures, rue du Canal No. 124.
17 dec—6m

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA NELLE ORLEANS ET DE CARROLLTON.

ARRANGEMENTS POUR LA SEMAINE.

De Carrollton.		De la Nlle Orléans	
Chars à cheval à 4 h	A M	Chars à cheval à 5 h.	A M
Locomotive 6		Locomotive 7	
[illegible]		[illegible]	

Après 10 heures, on peut obtenir un char, en payant 10 piastres pour le trajet.

CHARS DE JACKSON ET DE LA RUE DE LA COURSE.

Ces chars partiront de la rue du Canal à 6 heures du matin et continueront le trajet toutes les heures, à sept heures et demie, ce char continuera à courir toutes les heures et demie jusqu'à 8 heures, et dans la rue du Canal et à 8 heures et demi du soir au bout de la partie supérieure de la rue Jackson.

Les personnes qui seront conduites par la machine locomotive, devront se munir de billets, attendu qu'il est défendu aux conducteurs de recevoir de l'argent.

Le bureau de la Compagnie du dit chemin se trouve rue Poydras.
22 nov JOHN HAMPSON, ingénieur.

J'AI l'honneur de prévenir les dames de cette ville que pendant mon séjour à Paris, je me suis occupé spécialement de tout ce qui est à l'usage des enfans, tels que manteaux, habits et redingotes, blouses, petits matelots, pantalons, redingotes à la polonaise, maxemilien, gilets, pantalons, chapeaux, bonnets, toques et casquettes de diverses formes petits cols, cravates, gants, mitaines, chemisettes et généralement tout ce qui concerne l'article d'enfant.

ARTICLES POUR HOMMES

Habits et redingotes, pardessus et paletots en cachemire et alpaga, robes de chambre, pantalons nouveaux, gilets, manteaux, bottes, chapeaux, chemises, bretelles, cravates, cols, souliers de bal et autres articles, le tout dans le dernier goût et à la dernière mode.

ARTICLES POUR DAMES.

Satins pour robes, tels que gros de Naples, satins Florence, étoffes pour mantelets, mantelets confectionnés, dentelles blanches et noires, écharpes de dentelles, pèlerines et manchettes et bâtarde brodées, cols brodés, mouchoirs de batiste brodés et sans ourlet, manteaux en soie, satin et en drap, cachemire Ternaux, châles Thibet et autres de divers genres, gants de chevreau et de peau en fil, bracelets, ombrelles, parapluies et autres articles.

ARTICLES POUR TAILLEURS

Draps superfins de diverses nuances, draps noirs et casimir de Sedan, cachemires en noir, nouveautés pour pantalons, étoffes à gilets, serge, velours, cordons nets et généralement tout ce qui concerne l'article de tailleur.

On trouvera également un grand assortiment de merceries. VOR. DECAUX,
12 dec—6m 75, rue Royale

A VENDRE—Une superbe propriété sur la Passe Christian. Cette propriété a un acre de face, sur 40 de profondeur, et est située près des quais de Sarnier. Les améliorations consistent en trois maisons, deux desquelles sont presque neuves, et ayant chacune un joli jardin sur le devant, dans lesquelles il se trouve un grand nombre d'arbres choisis, cent arbres de différentes espèces et d'orangers. Il y a derrière une de ces maisons et y a environ quatre acres qui sont en culture de jardinage. Le reste de la propriété sur le derrière est bien boisé. Cette propriété est divisée pour la convenance de 2 ou trois grandes familles.

Il se trouve aussi sur le devant de cette propriété trois belles sources d'eau, qui la rendent d'une grande valeur pour demeure d'été.

Le titre de cette propriété est incontestable, vu qu'elle n'est point comprise dans les réclamations Livingston.

Cette propriété sera vendue à des conditions raisonnables en s'adressant à WILLIAM BARNES, à la Presse à Coton, à l'encoignure des rues Gravier et Carondelet. 5 av—15

NOUVELLE MEDECINE

Pilules de Tomate Melangées

Du Dr. G. R. Phelps,

Entièrement Végétales.

MEDECINE nouvelle pour toutes sortes de maladies, ainsi qu'un substitut au calomel, dans les castle fièvres et affections bilieuses.

Ces pilules renferment sont faites d'une combinaison alterative nouvellement découverte, extraite de la plante de tomate, ainsi que d'autres substances végétales propres à maintenir et étendre ses effets, supposé être la meilleure médecine alternative et cathartique découverte jusqu'à ce jour. Ils ont été trouvés et pris très bien, d'un usage dans les cas de scrofula, dyspepsia, jaunisse, fièvre bilieuse, pierres, rhumatismes, coliques, catarrhe, affections nerveuses, enflures des glandes ou toute description, constipations, coliques, maux de tête, &c.

Ces pilules sont aussi un antidote contre les maladies contagieuses et épidémiques, pour prévenir la formation de la bile et des affections du foie, des fièvres bilieuses, dans les climats chauds, bas et insalubres; et c'est aussi le meilleur cathartic que l'on puisse faire usage dans ces pays. Les marins trouveront cette médecine infaillible contre le scorbut, et les voyageurs pourront être assurés contre les maladies des climats malsains. Pour médecine de famille elle est, sans contredit, la meilleure que l'on ait offert jusqu'à ce jour.

Les vertus particulières de la plante de tomate a dès long temps attiré l'attention de la profession médicale, et du public, et un grand intérêt s'étant manifesté pour le développement de ses facultés médicales, le propriétaire est heureux de pouvoir les satisfaire maintenant et présenter ses pilules au public, confiant qu'il est, que c'est le meilleur remède que l'on ait découvert.

Les certificats nombreux des guérisons obtenues par ceux qui en ont fait usage, ainsi que les témoignages de plusieurs médecins qui les ont prescrit corroborent cette opinion. La démande croissante et l'approbation universelle qu'on leur a donné est une preuve additionnelle de leur mérite et de leur utilité. En présentant cette médecine au public, préparé avec soin et selon les règles des propriétés chimiques et thérapeutiques des plantes avec lesquelles elle est formée, le propriétaire s'aperçoit qu'elle prendra la place des ces médecines qui abondent dans le pays, et l'accueil favorable avec laquelle elle a été reçu par les médecins et autres le justifie dans cette opinion.

Pour la description de cette importante découverte, et ses quelques témoignages, voir le pamphlet qui peuvent être obtenus gratis chez tous ceux qui vendent ces pilules.

A vendre, chez Douse, pharmacien, rue Royale, à Fencoignure St. Philippe, No. 229; chez A. A. Peychaud, marchand de drogues en gros et en détail, No. 123 rue Royale, entre St. Louis et Conti; P. J. Berlie, marchand de drogues, No. 412, Vieille Levée et E. A. Fullerton, agent en général, No. 43, Place de la Bourse, près le bureau de la Poste. 5 m

LES amateurs de Lots de terrain situés dans la Cité, pour le cinquième district de la paroisse d'Orleans, compris entre les limites du Mississippi, le côté N.-E. de la rue Delord traversant le cercle Tivoli et suivant le centre de la promenade Triton jusqu'au Bassin de la compagnie de la banque du Canal et le côté ouest de la rue du Canal, allant aussi loin qu'ils ont été habitées et incluant ce qui était anciennement nommé les communes de la ville, donnent avis que le rôle des répartitions est maintenant complet et qu'il restera exposé pendant dix jours, à dater du présent, à la demeure de Geo. Ashbridge, no. 98, rue Julia, depuis 8 heures a. m. à 6 heures p. m.
GEO. ASHBRIDGE,
J. LAVILLEBEUVRE, } Assesseurs
JNO. D. FINK
8 avril—10

A LOUER.

A LOUER—Le haut de la maison No. 17 rue Dumaine, très commode pour une demeure de famille, ou une maison de pension. Aussi, meubles à vendre. S'adresser à
10 mars—3 J. E. KERR.

A LOUER—Deux maisons à trois étages, Nos. 167 et 173, Vieille Levée, près l'Hôtel de la Monnaie, très commodes pour demeures de familles, magasins et épiceries ou maison de pension. S'adresser à S. LATABIE, 78, Vieille Levée.

MAGASIN A LOUER—Ce grand magasin à trois étages, très commode, ayant les devantures en granite, situé sur la Vieille Levée, no. 1, en face de la Douane, et allant jusqu'à la rue Dernière. On peut en donner possession immédiatement en s'adressant sur les lieux à
FERNANDEZ & WHITING

ON DEMANDE—Un magasin ou un office, dans la Seconde Municipalité, pour une maison de commission. S'adresser à la Poste Office No. 349. 1er mars

A LOUER—Une grande chambre, bien garnie, faisant face à la rue, bonne pour deux personnes, à louer à un prix raisonnable.

S'adresser au No. 15, rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée. 21 fev

On désirerait prendre à loyer une MAISON ou partie de maison de cinq ou six pièces, située dans le centre de la première municipalité. S'adresser au bureau de l'Abeille. 19 dec

BUREAU A LOUER—Un joli bureau situé au No. 32, rue Gravier, à louer par
18f E. & N. ANDREWS, 32, Gravier.

PLUSIEURS maisons à louer, rue Claiborne entre Dumaine et Ste. Anne.

Et un appartement au premier rue de Chartres 123. S'adresser même rue à
4 f CORDEVIOLLE & LACROIX.

A LOUER.—Un magasin No. 12, rue Bienville, s'adresser à
5f NORMAN STEEL & Co. 14, Camp.

A LOUER—Les trois étages au dessus du magasin maintenant occupé par Dejoux et Fernandez, encanteurs, rue de Chartres no 114. Possession en sera donnée le 15 de ce mois; pour les conditions qui seront avantageuses, s'adresser à
1 fev DEJOUX & FERNANDEZ.

L'ACADEMIE de Carrollton, à louer.
S'adresser à PALFREY & Co.
26 jan 59, rue du Canal.

MAGASIN A LOUER—Le magasin bien connu, No. 12, rue Bienville, et les fournitures à vendre, s'adresser sur les lieux.

A LOUER—Un bureau sur le devant.
S'adresser à P. H. GALLWEY,
21 jan 6, rue Conti.

A LOUER une maison rue des Grands Hommes près l'Esplanade.
22 jan R. BRUGIER.

A LOUER de suite, un superbe MAGASIN de dépôt, rue Toulouse entre Bourbon et Dauphine. 14 jan

A LOUER, six jolies MAISONS de résidence, situées rue Bourgogne, l'une d'elles faisant l'encoignure de la rue du Maine.

Chaque MAISON se compose de six appartements, trois chambres de domestique, cuisine, cour, chambres à laver et dépense—S'adresser à
11 jan H. PALOC & DUFOUR, 110, rue de Chartres.

A LOUER—Une MAISON de briques à trois étages, située rue du Canal, entre les rues Rampart et Bourgogne. La possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
G. R. STRINGER.
11 jan 50, rue du Canal.

MAISON DE RESIDENCE A LOUER—Cette belle et agréable maison de résidence, située rue du Canal, No. 161, entre les rues Philippa et du Cirque, est maintenant à louer à des conditions libérales. On peut en donner possession le 1er janvier prochain. S'adresser sur les lieux.
21 dec—17

A LOUER—Diverses maisons pour deux familles, et des terrains vides, dans la Seconde et la Troisième Municipalité. S'adresser au Docteur John Rice, No. 119, rue Gravier, ou à son agent, M. DeJohns, No 376, rue Royale. 19 nov—17

A LOUER—Plusieurs maisons, rue Claiborne entre celles Ste-Anne et Dumaine.

Un appartement au premier, rue de Chartres, No. 123. S'adresser à
CORDEVIOLLE & LACROIX,
30j 123, rue de Chartres.

LA VERIT EST GRANDE ET PREVAUDRA.—Il est notoire que 150,000 pilules de salsepareille pour le sang ont été vendues pendant les derniers six mois.

Il est notoire qu'elles ont été administrées dans beaucoup de cas pour prévenir les mauvais effets des pilules et autres médecines de charlatans par lesquels plusieurs ont été mises en danger.

Il est notoire que les médecins des charlatans contiennent des quelles mercure ou du mercure et qu'ils savent qu'elles doivent guérir ou tuer, laissant au hasard à décider.

Il est notoire qu'un grand nombre de charlatans ou étrangers imposteurs se sont mis médecins, afin d'en imposer au public et lui vendre ses vilées préparations, desquelles sont par des conséquences pour le qu'ils remplissent leurs goussets.

Il est notoire que les charlatans et les imposteurs étrangers qui infestent notre pays, ne connaissent nullement la nature de la médecine et encore bien moins la constitution humaine.

Il est notoire que ces pilules sont particulièrement efficaces dans les maladies suivantes causées par l'impureté du sang et des fluides animaux.

Ulcères rhumatismaux, scrofula, Erysipèles, jaunisse, bouillonnements d'estomac, maladies du foie, de la peau, des os et des glandes, douleurs dans les côtes, le dos et l'épaule, au dessous du cœur et de l'estomac, fièvre interne, mauvaise bouche, mauvaise haleine, vents, indigestion, manque d'appétit, acidité de l'estomac, plaies ulcères au nez, à la gorge et à la bouche, éruptions sur la peau, boutons au visage et sur le corps, verrures, enflures des glandes du cou, plaies, humeurs, maladies des yeux, &c. &c.

FAITS QUI LES RECOMMANDENT.

Il est notoire que le propriétaire et manufacturier des pilules de salsepareille pour le sang est médecin et apothicaire, reconnu par les plus célèbres médecins des Etats Unis.

Les docteurs Physick, Chapman, Jackson, Gibson, Dewees, Hare, James, Horner, Coxe, &c.

Il est notoire que les pilules de salsepareille pour le sang sont administrées par plusieurs médecins et qu'elles sont recommandées par eux dans toutes les parties des Etats Unis. (Voir les directions qui accompagnent chaque boîte.)

Il est notoire qu'elles sont composées entièrement de végétaux et qu'elles ne contiennent ni mercure ni préparation minérale.

Il est notoire qu'elles peuvent être prises par les personnes les plus délicats et par les personnes de tout âge, sans aucun dérangement dans leurs occupations et sans crainte du froid en sans qu'il soit nécessaire de faire aucune diète.

Il est notoire que leur opération qui sera légère ou forte, selon la quantité prise n'affaiblira pas le système autant qu'une médecine purgative.

Il est notoire qu'elles sont la plus efficace purificateur du sang et Renovateur du système qui ait jamais été découvert.

Aussi le remède le plus efficace pour les maladies produites par le mercure ou les minéraux dans les cas de syphilis ou vénerie, &c.

Il est notoire que dans toutes les occasions où elles ont été administrées elles ont produit un bon effet, guérissant plusieurs milliers cas qui avaient été déclarés incurables.

Il est notoire qu'une boîte de pilules de salsepareille et une bouteille du sirop composé de salsepareille sont suffisantes pour guérir les maladies ci-dessus.

Il est notoire que la seule place où l'on puisse les obtenir naturelles, dans la Nouvelle Orléans, est au No. 96, rue de la Douane. 17 No. 96—1

SURDITE—GUTTA VEGETABILIS, le remède infaillible pour la surdité.—Le grand succès qu'a obtenu ce remède dans plusieurs centaines de cas au dispensatoire de Westminster, pour les maladies des yeux et des oreilles, et pour lequel des lettres patentes ont été obtenues par M. Taylor, M. D. du gouvernement anglais, et la sanction qu'il a reçue de l'académie royale de médecine à Paris, ainsi que des médecins suivants: MM. Abernathy, Astley cooper, Drs. Roston, Curtis, Drake et L. Legallag, Auris &c. et d'autres artistes et médecins célèbres dans cette branche qui en ont fait usage et qui l'ont recommandé.

La renommée du Guta Vegetabilis en France et en Allemagne l'a fait introduire dans toutes les autres parties de l'Europe, et des adresses furent présentées au Mr. Taylor de toutes parts, le félicitant de sa découverte. La certitude avec laquelle on a continuellement administré le Gouta Vegetabilis peut être prouvée par plusieurs mille cas. Depuis la révolution de 1830, Sa Majesté Louis Philippe, roi des Français, aussi que le roi des Belges lui conférèrent le titre d'Aurist honoraire de leurs majestés, en reconnaissance des nombreuses guérisons qui avaient été obtenues par le Guta Vegetabile. Les preuves de la bienveillance et de l'approbation royale, seront suffisantes, il espère, pour encourager ceux qui sont affligés de surdité à faire l'essai de son remède.

A Londres, Paris et Bruxelles le nombre des guérisons est incalculable, ainsi que dans les principales villes des Unis des trois royaumes.

Dans la ville de Dublin, plus de 400 sourds ont été guéris par lui, et un desquels avait été sourd pendant 30 ans. Dans la ville de Lyon (France) 296 personnes ont recouvré l'entendement, parmi lesquelles il en trouvait une de 99 ans et l'autre de 84. Pendant l'année dernière 1836, les guérisons obtenus dans le midi de la France se sont élevées à un nombre étonnant.

Pour prouver son efficacité nous allons citer les cas suivans:—Le révérend John Kurg, curé de l'église de St. Jean à Manchester, devint sourd, après avoir été exposé au froid, à un tel point qu'il ne pouvait entendre une bande de musique à quinze pas de distance. Cette affliction augmentait chaque jour et lui était restée pendant plusieurs années il employa des médecins renommés, qui le traitèrent avec un grand soin sans en procurer aucun soulagement. Le Dr Drake lui recommanda et lui administra le Gutta Vegetabilis, et chose surprenante, il n'avait pas employé la seconde bouteille qu'il recouvra son entendement. Pour les particularités de ce cas, voir le Journal Médical de Londres d'octobre 1832.

Le Dr. Anderson, d'Edimbourg en parlant du Gutta Vegetabilis dit: J'ai employé le gutta vegetabilis dans ma pratique ainsi qu'à l'Hôpital, et j'ai trouvé que ce remède était incomparable dans le cas de surdité provenant de débilité nerveuse et relaxation de l'eau, produits par le froid et calculé à opérer un grand bien. En conséquence je recommande en toute confiance, convaincu que beaucoup d'autres, que les personnes qui feront usage de cette découverte importante ne seront point déçues.

Le Dr. James, d'Ampthill, Bedfordshire, dans une lettre adressée au Dr. Taylor, termine en disant que toutes les classes de la société trouveront dans le gutta vegetabilis un remède incomparable contre la surdité et à bon marché.

Une ou deux bouteilles ont généralement produit une guérison radicale, et dans un cas où une personne qui était sourde sous seins, affligée depuis plusieurs années de surdité, accompagné d'un écoulement des oreilles, et d'un bourdonnement semblable à un grondement de tonnerre, trois bouteilles firent entièrement disparaître ces symptômes et la personne recouvra son entendement.

Un praticant judicieux de Paris, parlant du Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor, s'exprime ainsi: J'ai, dit-il, employé toutes les ressources de l'art pour trouver un remède propre à la guérison de la surdité, et je dois affirmer que je n'ai jamais trouvé de remède aussi sûr et aussi efficace que le Gutta Vegetabilis du Dr. Taylor. Vous pouvez être persuadé, d'après l'expérience que j'en ai faite, que cette médecine possède toutes les vertus nécessaires à la guérison de cette affligeante maladie. Vous possédez une médecine d'une efficacité supérieure et d'une grande valeur.

Mlle A. Nortap, de Mile End Road fut affligée de surdité pendant plusieurs années, et après avoir inutilement employé toutes qu'on lui recommandait et avoir été soignée par un médecin, une bouteille de Gutta Vegetabilis la soulagea beaucoup et avant d'en avoir pris trois elle était parfaitement guérie.

Thomas Humby, de rue Farrington, qui était lieutenant dans le 6e régiment fut frappé de surdité sur le champ de bataille de Waterloo et resta dans cet état depuis. Après avoir employé une bouteille de Gutta Vegetabilis il fut parfaitement guéri.

Mr. Green de Cumberland qui avait été sourd pendant quatorze années recouvra son entendement après avoir employé six bouteilles.

Aux personnes âgées qui sont le plus sujettes à la surdité, cette préparation sera un bienfait, ayant été employée dans beaucoup de cas plus graves et où il n'y avait aucune espérance de guérison ou de soulagement par aucuns autres moyens. A ceux qui sont affligés de surdité provenant du froid, cette préparation leur sera d'un grand avantage et leur fera recouvrer l'ouïe dans neuf cas sur dix. La Gutta Vegetalis est préparée selon les principes scientifiques, et ceux qui en feront usage seront convaincus que l'on obtient une guérison sans que l'on ait besoin d'autres recommandations que l'on a obtenues, et on rendant l'ouïe à ceux qui l'ont perdu depuis plusieurs années.

Vendu en gros et en détail, par agence, au no. 96, rue de la Douane, Nlle. Orléans. 4 av—18

CABOTAGE.

LIGNE entre Apalachicola et la Nouvelle Orléans—Pour APALACHICOLA, premier bateau.—La belle Goelette TALMA, doublée et chevillée en cuivre, capt. Barrouls, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. S'adresser à
1er a J. M. ASHBRIDGE, 65, Commune.

POUR NEW YORK—Le navire paquebot A. 1. CHARLEMAGNE, capt. Jackson, ayant les trois quarts de son chargement engagé, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord en face de l'hôtel de la monnaie, ou à Wm. E. FOSDICK,
2 av—5 153, Tchoupitoulas.

POUR BOSTON—Le beau brick BORDEAUX, capitaine Morrison, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret de 500 barils ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
J. A. BARELLI & Co
2av 61, Commune.

POUR NEW-YORK—La belle barque NORMA, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Martin, sera expédiée sous peu. Pour fret de 150 balles coton ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à
R. GRONING & Co., ou à
3avril PETER LAIDLAW.

POUR NEW-YORK—Passage seulement—Le brick PALMER, capitaine Meacham, ayant une partie de sa cargaison engagée partira samedi prochain. Pour passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, près des bâtiments du triangle, ou à
3 avril JAMES B. DENEGRE, 16, Douane.

POUR NEW YORK—Devant être expédié samedi, 6 du courant.—Le beau navire CONCORD, capitaine Griffin, ayant les 3/4 de son chargement engagé, partira comme ci-dessus. Pour le fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
J. M. ASHBRIDGE,
3 av 65, Commune.

LIGNE de paquebots entre la Nouvelle Orléans et Baltimore.—POUR BALTIMORE.—Le brick A. 1. ARCHITECT, capitaine Adams Grey, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira le 10 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. BEDFORD,
3 av 22, Bienville.

POUR BALTIMORE—Le 5 avril—La goelette GEN. COBB, capt. G. W. Cobb, partira pour le port ci-dessus le 5 courant. Pour passage seulement, s'adresser à
3av WHITRIDGE & co. 76 Magasins.

POUR LA MOBILE—La goelette fine voilière, VICTOR, capitaine Gould, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à J. M. ASHBRIDGE,
1er av 65, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—La goelette fine voilière CONVOY, capitaine Avery, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira dans une semaine. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. H. ASHBRIDGE.

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hands, premier bâtiment.—Le brick WASHINGTON, capitaine Thompson, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
1er avril JAS. D. DENEGRE, 16, Douane.

POUR PHILADELPHIE—Ligne entre la Louisiane et la Pensylvanie.—Le navire paquebot A. 1. ITALY, capitaine James Miller, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord en face du poteau no. 7, 3me municipalité ou à
N. F. COMLY & Co. 97, Camp.

On avance les frais sur les marchandises qui sont mises à bord quand on le désire. 1er a

POUR NEW-YORK—La goelette de 1ère. classe MARION, capt. William, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
21 m EDW. A. BRIDGE, 60, Gravier.

POUR NEW-YORK.—Le navire A. 1 CONCORDIA, capitaine Ellen, sera expédié pour le port ci-dessus sans delai. Pour fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE.
21 mars 93, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—Ligne Régulière. Le brick A 1, fin voilier CATHARINE, capitaine Vesper, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à GEO. BEDFORD,
22 mars 22, rue Bienville.

POUR LA MOBILE—La goelette VICTOR, ayant une partie de sa cargaison engagée et allant à bord, peut prendre 300 barils de fret. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au nouveau bassin, ou à GEO. B. COOLIDGE,
21 mars 56, rue Gravier

POUR BOSTON—Le brick A 1. ESTHER, capitaine Newcomb, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à JOHN A. MERRITT,
22 mars 53, rue du Camp.

POUR BOSTON—La belle goelette EXCHANGE, capt. Ellis, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à KIDDER & HEAD, 24, rue Poydras. 21m

POUR BOSTON—Passage seulement—La belle goelette ERGLIDE, capitaine Hawett, partira dans quelques jours. S'adresser à bord, ou à EDW. A. BRIDGE,
20m 60, rue Gravier.

PORTS ETRANGERS.

POUR BORDEAUX—Devant partir Dimanche, le 7 courant—Le beau navire paquebot BORDELAIS No. 3, ayant tout son chargement engagé partira pour le port ci-dessus Dimanche 7 Avril. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à F. DELIZARDI & Co.
2 a 149, rue Royale.

POUR MATANZAS le 6 courant—La goelette A. 1 URSULA, capt. Thomas Davis, peut prendre environ 400 barils et peut fournir de bons emménagements à 5 ou 6 passagers. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, en face des magasins du Triangle de la 2de municipalité, ou à COIT & Co.
3 a 20, rue de la Douane.

POUR LA HAVANE—Le beau brick paquebot R. GRONING, capitaine Hendon, sera expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
3 av R. GRONING & CO.

POUR BORDEAUX—Le brick VERNON, capitaine Perkins, a besoin de 200 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE,
4 av 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. COROLANCS, capitaine Tenney, sera expédié sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée. Pour le fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à L. H GALE,
4 av 93 Commune.

POUR LE HAVRE—Le beau navire A 1, fin voilier, ALLIANCE, capitaine Harby, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton. S'adresser à L. H. GALE,
2av 93, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire A. 1. NESTOR, capitaine Moore, sera expédié sous peu. Pour la balance du fret ou passage s'adresser à L. H. GALE.
3 av 93, rue de la Commune.

POUR VERA CRUZ—Le beau brick COMET, fin voilier, double et chevillé en cuivre, capitaine Moore, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage ayant de beaux emménagements pour 20 passagers, s'adresser à bord en face la rue St. Pierre ou à
CUCULLU-LAPEYRE & Co,
25 a 27, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot RUBICON, capitaine Rogers, partira pour cette destination le 1er. avril. Pour passage seulement s'adresser au capitaine à son bord ou à LARUE & PREVOST,
23 m—13 6, rue Royale.

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier EVERETT, capitaine Fitch, ayant la majeure partie de son chargement engagé partira du 5 au 10 Avril prochain. Pour balance du fret, s'adresser au capitaine à bord ou à
23 m J. B. JUETTE, 64, rue Toulouse.

POUR LE HAVRE—Le navire fin voilier TALMA, capitaine J. Cayol, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Il prendra des passagers et environ 300 balles coton. S'adresser à F. PERRET, ou à JAMES DILLINGHAM,
23 m—6 118, rue Royale, ou au capitaine à bord.

POUR LA VERA CRUZ—Le beau brick français ATAR-GULL, capt. Barrasor, partira pour la susdite destination le 10 du mois d'avril prochain. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à BLANCHARD, EIMER & co.
23m 35, rue Bienville.

POUR LE HAVRE—Le navire Washington, capt. Benson, partira pour le Havre aussitôt qu'il aura complété son chargement. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à
2m ROGERS, GRAY & Co, 81, Canal.

POUR LA VERA CRUZ—Le brick ISAAC FRANKLIN, doublée et chevillée en cuivre, capt. Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord au bas de la rue d'Espagne ou à J. W. ZACHARIE & co.
22m 36, rue de la Douane.

SAVON CHINOIS de Lady Montague pour rendre plus éclatants le visage, le col et les mains, et remarquable dans les belles caricatures, et sous le patronage de sa majesté très gracieuse la reine Victoria, et du prince George et toute la famille royale d'Angleterre, leurs majestés impériales, l'empereur et l'impératrice de Russie et les empereurs d'Autriche et de la Chine.

L'incomparable Savon Chinois de Lady Montague est le meilleur antidote connu pour les dartres, boutons, coups de soleil. Il fait aussi disparaître très promptement les rousseurs et les échaudures et produit une cicatrisation rapide des blessures pour lesquelles on l'emploie. C'est le meilleur savon pour la barbe à cause de son écume onctueuse et il amollit et adoucit la peau. C'est une des inventions des plus remarquables de la chimie moderne, reçu récemment et à vendre au No. 96, rue de la Douane. 24jan

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Nlle. Orléans, 25 mars 1839. L'acte intitulé "Acte pour amender l'acte intitulé Acte pour incorporer la Banque des Citoyens de la Louisiane sera soumis aux actionnaires de cette institution pour leur approbation, à une assemblée qui sera tenue à cet effet, à la maison de banque, lundi, 6 mai prochain, et ils sont par le présent requis d'assister à la dite assemblée personnellement ou par procuration.
Par ordre de la Direction.
26m J. B. PERRAULT, caissier.

PERDU—Samedi matin, un portefeuille contenant environ trois cents piastres en billets, de banque et quelques papiers d'aucune importance pour toute autre personne que le propriétaire. Toute personne qui aurait trouvé le dit portefeuille sera libéralement récompensée en le remettant au bureau de l'Abeille le plus tôt possible.

Si au contraire elle voulait retenir le montant qui y était renfermé, le propriétaire la prie de vouloir remettre le portefeuille et les papiers, ou les papiers seulement, sous enveloppe par la poste, à la boîte No. 433.
8 avril

AVIS.—Leçons de Piano-Forte.—William Smith, professeur de Piano, offre ses services aux habitans de la Nouvelle-Orléans. M. S. ayant été employé à son pendant plusieurs années comme professeur de piano dans plusieurs familles et collèges de demoiselles, espère mériter la confiance du public de la Nouvelle-Orléans. Il est référé au
REV. DR. CLAPP,
à MM. STETSON & AVERY,
HENDERSON & GAINES.

Pour les prix, &c., s'adresser au magasin de livres d'Alex. Tower, 49, rue du Camp. 24j—1j

LOUIS ROGERS & JAMES GRAY ont établi dernièrement une maison de commerce à la Nouvelle Orléans, sous le nom de Rogers Gray & Co et ont donné leur procuration à W. N. Wilkinson pour agir en leur nom, pendant leur absence. Ils feront des avances sur les consignations qui leur seront adressées à eux-mêmes ou à Rogers & Co. de New-York et à Louis Rogers & Co. au Havre.
New-York, 1er janvier 1839. 15 jan

POUR L'INTERIEUR.

MALLE DES ETATS UNIS—Pour le Bayou Sara et Plaquemines.—Le superbe bateau à vapeur, pour passagers, BRILLIANT, capitaine Hart; ce bateau a toutes ses chambres séparées et commencera ses voyages réguliers mercredi 19 du courant, à 10 heures du matin, et dimanche à la même heure pour Plaquemines; et continuera à faire des voyages régulièrement le reste de la saison, en partant ponctuellement à l'heure indiquée. Il y a des chambres séparées pour les personnes de couleur. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
18 dec—17 ADAMS & WHITEALL.

PAQUEBOT REGULIER.—Pour Bâton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et tous les lieux intermédiaires—Le bateau à vapeur, fin marcheur, TECHE, capitaine J. Chauvin, venant d'être inspecté et classé A. 1., fera les voyages comme paquebot régulier pendant la saison, et partira de la Nouvelle-Orléans tous les jeudis à 10 heures précises du matin, et de Bâton Rouge tous les samedis à la même heure. Pour fret ou passage, ayant de très beaux emménagements, s'adresser à
GOURDAIN & BENIT,
29 nov 13, rue Conti.

PAQUEBOT REGULIER—POUR MEMPHIS ET RANDOLPH.—Le superbe bateau à vapeur ORONOKO, capt. Bosworth, est attendu à chaque jour; il fera ensuite régulièrement des voyages entre ce port et ceux intermédiaires, durant la saison. L'Oronoko vient d'être complètement réparé; on lui a mis de nouvelles machines et de nouvelles bouilloires, et comme on l'a disposé pour recevoir du coton, il peut en transporter une grande quantité sans nuire aux autres marchandises qu'il pourrait prendre sur le fleuve. Pour fret ou passage, devant être expédié, s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BROTHER,
29 nov 57, rue des Magasins.

POUR BAYOU TUNICA et tous les ports intermédiaires.—Le superbe bateau à vapeur NASHVILLE, neuf, fin marcheur et commode, commandé par le capitaine Buchanan, partira pour les lieux ci-dessus et tous ceux intermédiaires tous les mardis à 10 heures du matin. Le Nashville offre toutes les garanties possibles aux passagers; ses bouilloires ont été inspectées et les chaines du gouvernail sont en fer. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS,
3 dec 19, rue St. Louis.

AVIS aux personnes qui désirent visiter les Attakapas ou les Opelousas.

Le steamer GALINIAN, ayant de très bons emménagements partira du village situé à trois lieues d'ici le Bayou Plaquemines, tous les Lundis à midi précis, et reviendra pour prendre les Opelousas tous les jeudis à midi, pendant la saison des plus basses eaux. Les personnes trouveront toujours chez M. J. Orillon, des voitures pour les transporter, et des wagons pour leurs bagages ou marchandises.
4 oct FOLLAIN, BELOCQ & DEJELOS.

Paquebot entre la Nouvelle Orléans et le Bayou Sarah.

Le steamer LEVANT, bien construit et marcheur de première classe, ayant été acheté par le capitaine Laurent, fera sous son commandement, pendant toute la saison, les voyages ci-dessus mentionnés, et des ports intermédiaires. Il partira de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à 10 heures du matin et du Bayou Sarah tous les mercredis, à la même heure.
22 av J. R. COLLA, Agent

A VENDRE—Le bateau à vapeur HOWARD, d'un léger tirant d'eau, bien fourni de tout ce qui est nécessaire depuis deux ans, et bien réparé; il peut porter 1200 tonneaux et ne calé que 4 pieds et demi. Pour plus amples informations, s'adresser à GODFREY, LAWRIE & SMALL,
8 oct 36, rue du Camp.

A VENDRE—Le steamer bon ... marchant—La vente de ce superbe steamboat qui a été annoncé pour avoir lieu le 1er du courant, ayant été renvoyée jusqu'au 20 de ce mois, il sera lieu alors offert en vente, à l'encan, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Hewlett & Cenas encanteurs, s'il n'est pas vendu à l'amiable avant cette époque.

L'inventaire est déposé au bureau de M. Maunsel White & Co. Pour les termes et les conditions de la vente s'adresser à GREGORY BYRNE, ou à
5 nov—18 MAUNSEL WHITE & Co.

POUR LA MOBILE—Le steamer GIRAFFE, paquebot régulier, capitaine Swiler, partira du bout du chemin de Rail Road tous les jeudis et samedis, après l'arrivée des chars du midi, et à son retour, il partira de la Mobile tous les mardis et vendredis. Pour passage, s'adresser à bord, au capitaine SWILER.

P. S. Toutes les fois que le nombre de passagers sera suffisant, la Giraffe s'arrêtera aux ports intermédiaires, pourvu que le capitaine Swiler en soit préalablement informé. 7 nov—17

BATEAU A VAPEUR A VENDRE—Actuellement amarré et à vendre en face de la ville, de l'autre bord du fleuve, près du ferry d'en Haut. Ce bateau a été parfaitement réparé et a été entièrement examiné, et a près de 190 tonneaux, et est propre aux transports de coton et de sucre. On le vendra à de très bonnes conditions. S'il n'est pas vendu d'ici au 15 de ce mois, à l'amiable, il sera alors mis à l'enchère ce jour-là. Pour plus amples informations, s'adresser à
3 jan FOLLAIN, BELLOCQ & DEGELOS

LIGNES DE PAQUEBOTS.

POUR NEW YORK

Ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

DEVANT partir régulièrement ainsi qu'annoncé de chaque port. Cette ligne est maintenant composée des navires suivans qui seront augmentés de 6 autres navires, qui seront en tous 12, ce qui permettra d'en expédier un de chaque port toutes les semaines pendant l'année, facilitant ainsi le transport des marchandises, qui seront pris aux plus bas prix;

Navire		Capitaine
YAZOO	......	Capitaine Trask
MISSISSIPPI	"	Beele.
LOUISVILLE	"	Allen.
SARATOGA	"	Hathaway.
HUNTSVILLE	"	Eldredge.
SHAKESPEARE	"	Palmer.

Ces batimens sont tous de première classe, doublés et chevillés en cuivre, d'un léger tirant d'eau et construits à New York exprès pour cette navigation avec des emménagements élégants pour les passagers; ils sont commandés par des capitaines habiles. Le prix du passage est fixé à $90 sans vins ni liqueurs. Pour tout le reste la table sera bien servie. Les paquebots seront touées en montant et descendant le Mississipi par des bateaux à vapeur.

Ni le capitaine, ni les armateurs de ces batimens ne sont responsables pour les bijoux, espèces, argenterie, pierres précieuses, pour le cassage des verres, faïence, marbre ou fonte, pour le coulage de tonnellerie ou des blessures, rouille sur le fer ou acier ou pour lettres ou paquets envoyés à bord, à moins que l'on ait pris au préalable un reconnaissement et que le prix en ait été fixé. Pour fret ou passage, s'adresser à
JAMES B. HULLIN,
21 m 74, rue du Camp.

Ligne de paquebots de Lombard & Co. entre Boston et la Nelle. Orléans.

Cette nouvelle ligne a été expressément construite pour faire les voyages des ports ci-dessus, ces navires sont d'un léger tirant d'eau, convenable, commandés par des capitaines expérimentés, et tous les efforts seront faits pour satisfaire les passagers. Cette ligne est composée des navires suivants:

Navire	Tonneaux		Capitaine
Cherokee	415 tonneaux	capitaine	B. Loring.
Carolina	400	"	S. Lemist.
Charleston	375	"	D. Eldridge.
Columbiana	625	"	G. Barker.
Concordia	600	"	Harding.

Les navires ci-dessus sont tous neufs et de première classe, doublés et chevillés en cuivre, et commandés par des capitaines habiles, d'expérience; les emménagements pour passagers sont très vastes et commodes et les chambres des dames sont séparées. On sortira toujours en temps voulu.

Ces paquebots seront touées et remorqués par des bateaux à vapeur, et la plus grande ponctualité sera observée pour les jours de départ, et s'il advenait que les paquebots manquaient à leurs départs, d'autres navires aussi bons les remplaceraient. On collecte une portion du paiement pour les passagers. Les agents n'engagent à prendre des prix très modérés pour les marchandises que l'on expédiera par ces navires, et qu'on ne tiendra pas compte des dépenses que ceux qui ont envoyés par ces navires.

Ces navires partiront entre le 1er et le 15 de chaque mois. Pour fret ou passage, s'adresser aux agents.
JOHN A. MERRITT,
52, rue de la Commune, près de la rue du Canal.

N. B. On fait les avances sur les marchandises qui seront consignées à MM. A. C. Lombard & Co. à Boston. 3 nov—c

LIGNE DE PAQUEBOTS ENTRE LA NLE ORLEANS ET BALTIMORE.

Cette ligne se composera des navires ci-après, lesquels ont été construits en navires pour faire exclusivement ces voyages, savoir:

Navire		Capitaine
Navire SEAMAN		Capitaine Minor
Barque MARY,	"	Nickerson,
BRADFERRY, (neuf)	"	Stevens,
SOLOMON SALTUS,	"	Lainan,
Brick ARCHITECT,	"	Gray.

Ces bâtiments sont de première classe et ont été eau emménagements beaux et bien meublés; ils sont d'un faible tirant d'eau et pourront pénétrer jusqu'à Baltimore pour y charger et décharger. Ils prendront aussi du fret pour les ports de la Chesapeake et de la rivière James, et le fret sera expédié pour sa destination respective par Messrs. Clark & Hellogg, agents pour ladite ligne à Baltimore, les frais occasionnés par les marchandises depuis la réception jusqu'à leur expédition seront seulement les frais. Le prix du passage est fixé à $60. On trouvera d'amples provisions de la meilleure qualité.

On emploiera dans toutes les occasions des bateaux de remorque pour monter et descendre le Mississipi.

Pour fret ou passage, s'adresser à GEORGE BEDFORD,
12 oct 22, rue Bienville

PAQUEBOTS POUR NEW YORK.

Nouvelle Ligne.

Devant partir ponctuellement tous les LUNDIS pendant la Saison, chargés ou non.

Navire Orléans, capt. S. Sears, 599 tons,			27 Nov
Navire Alabama, capt. G. C. Berry, 474 tons			11 Dec
Navire Arkansas, capt. E. S. Dixon, 627	"		18 Dec
Navire Saratoga, capt. W. Hathaway, 512 tons			3 Jan
Navire Nashville, capt. D. Jackson, 540	"		22 Jan
Navire Kentucky, capt. J. Bunker, 623	"		5 Fév

Les navires ci-dessus sont de première classe doublés et chevillés en cuivre, et ayant été construits à New York, expressément pour ce commerce; ces navires n'éprouvent jamais de retard en passant la barre.

Les capitaines sont des hommes d'une grande expérience; ces bâtimens seront toujours remorqués en montant et en descendant le Mississipi. Ils ont des appartements parfaitement meublés, et leurs tables seront bien approvisionnées.

Le prix du passage est fixé à la chambre est de $90, sans vins ni liqueurs, les officiers et l'équipage ne boivent que de l'eau. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
H. O. AMES,
No. 48 rue du Camp.

Ces navires ne seront pas responsables des casses, soit de verreries, quincailleries, marbre ou granit, cuivre, acier etc. ni des paquets ou objets à moins qu'un connaissement en soit fait et signé au bureau des agens. 6 juin—a

LA société sous la raison Vergne & Co pour la fabrication de plâtre de Paris, calciné, étant dissoute d'un commun accord, le public est prévenu que la fabrique située près des Champs Elysées, encoignure Urquhart et Marigny, ayant été achetée par MM. Depouilly frères & Co. ils continueront (et sans vente) la fabrication de plâtre calciné, employant les meilleurs qualités de gypses provenant des carrières de Montmartre (France). Les plâtres seront, toujours aussi frais que ceux importés de New York; chaque baril sera garanti contenir quatre boisseaux, et de bonne qualité et le prix en sera toujours inférieur. MM. les constructeurs, plâtriers ou entrepreneurs, sont priés de s'adresser à leur bureau, au magasin de la Nouvelle Bourse, encoignure St. Louis, ou au magasin d'entrepôt, rue Conti No. 119, ils trouveront à leur magasin les ciments jaunes et gris hydrauliques, ciments romains &c. des plâtres préparés pour l'engrais des terres, ainsi que toujours à la disposition des jardiniers et des planteurs à des prix modérés.

Signature de la société pour la vente des plâtres
J N DE POUILLY, T. DEPOUILLY & co.

Pour les constructions seulement.
13 juil—17 DEPOUILLY & DEPOUILLY.

COMPAGNIE du Chemin-à-Coulisses du Golfe du Mexique.—Des propositions seront reçues au bureau de cette compagnie, no. 57, rue Conti, jusqu'à samedi prochain, 13 courant, pour la fourniture des pièces de bois suivantes, savoir:

2500 pièces bois de cypre de 8 à 12 pouces sur 20 pieds de longueur.

2500 do do. do de 7 à 9 p. sur 40.

Les pièces devront être exemptes de sève et écorce, et devront être livrées dans la rue des Bons Enfans, entre Champs-Elysées et Espagne, le, ou avant le 20 courant.
Nouvelle-Orléans, 9 avril 1839.
10 a WILLIAM FURST, secrétaire.